

**BOUYGUES IMMOBILIER**

**Résidence COLBERT à Reims**

Compte-rendu n°25 du 28/11/13

Reconversion de l'aile Sud en résidence de tourisme

Date : 02/12/13

Référence : I-TB13092 - 32

Emetteur : Patrick URBAIN

Intervenants	Représentant	e-Mail	P	D	CPR
<b>Maître d'Ouvrage</b> <b>BOUYGUES IMMOBILIER</b> 9, rue André Pingat 51751 Cedex REIMS <b>T : 03 26 89 86 60 F : 03 26 89 86 70</b>	Thomas HUMBERT <b>P : 06 98 58 46 66</b> Ludovic WAXIN <b>P : 06 50 38 18 56</b> J.L. ARCHAMBAULT	<a href="mailto:t.humbert@bouygues-immobilier.com">t.humbert@bouygues-immobilier.com</a>  <a href="mailto:l.waxin@bouygues-immobilier.com">l.waxin@bouygues-immobilier.com</a>	P	X	
<b>Architectes</b> <b>Atelier d'architecture</b> <b>Ph-Ch DUBOIS</b> 10, rue de Saint-Quentin 75010 PARIS <b>T : 01 53 35 05 10 F : 01 53 35 05 15</b>	Philippe Charles DUBOIS <b>P : 06 24 94 19 56</b> Philippe LAUZANNE <b>P :</b>	<a href="mailto:duboisetassocies@wanadoo.fr">duboisetassocies@wanadoo.fr</a>	P	X	
<b>BET STRUCTURE + Visas</b> <b>ARNOULD BE</b> 33 Rue de Longueville 08000 CHARLEVILLE-MEZIERES <b>T : 03 24 59 46 74 F : 03 24 59 46 85</b>	Alain ARNOULD <b>P : 06 11 98 28 15</b> Clément MOUCHENE <b>P :</b>	<a href="mailto:abe@arnould-be.com">abe@arnould-be.com</a>  <a href="mailto:cmouchene@arnould-be.com">cmouchene@arnould-be.com</a>		X	
<b>Aménageur site</b> <b>PLURIAL</b> 7 Rue Marie Stuart 51100 REIMS <b>T : 03 26 04 98 11 F :</b>	Isabelle LEGRAND <b>P : 06 47 76 22 81</b> Lionel CLEAU <b>P : 06 79 84 31 20</b>	<a href="mailto:i.legrand@effort-remois.com">i.legrand@effort-remois.com</a>  <a href="mailto:l.cleau@effort-remois.com">l.cleau@effort-remois.com</a>		X	
<b>BET ELEC - FLUIDE</b> <b>CAP INGELEC</b> 160, rue Victor de Broglie 51430 BEZANNES <b>T : 03 26 79 11 99 F : 03 26 04 41 41</b>	Mathieu LANGRENE <b>P : 06 29 30 15 98</b> Clément VAROQUIER <b>P : 06 12 17 05 57</b>	<a href="mailto:m.langrene@capingelec.com">m.langrene@capingelec.com</a>  <a href="mailto:c.varoquier@capingelec.com">c.varoquier@capingelec.com</a>		X	
<b>OPC</b> <b>CAP INGELEC</b> 160, rue Victor de Broglie 51430 BEZANNES <b>T : 03 26 79 11 99 F : 03 26 04 41 41</b>	Patrick URBAIN <b>P : 06 71 72 60 96</b>	<a href="mailto:p.urbain@capingelec.com">p.urbain@capingelec.com</a>	P	X	

**Prochaine réunion le jeudi 05 décembre 2013 à partir de 14h00 sur site**

**Ordres du jour :**

**14h00 : avancement chantier / 15h30 : coordination TCE**



# COMPTE-RENDU DE CHANTIER (suite)

## CONCESSIONNAIRES

<b>Assainissement et eau potable</b>					
REIMS Métropole Direction de l'eau et de l'assainissement Service raccordement et exploitation réseaux T : 03 26 77 83 30 F :	Pierre LASNIER P :	<a href="mailto:pierre.lasnier@reismetropole.fr">pierre.lasnier@reismetropole.fr</a>		X	
<b>Voirie</b>					
REIMS Métropole Direction de la voirie T : 03 26 77 81 08 F :	Bruno GASNIER P :	<a href="mailto:bruno.gasnier@mairie-reims.fr">bruno.gasnier@mairie-reims.fr</a>			
<b>Eclairage Public</b>					
REIMS Métropole Direction de l'éclairage public T : 03 26 77 71 42 F :	Stéphane HUMBERT P :	<a href="mailto:stephane.humbert@reismetropole.fr">stephane.humbert@reismetropole.fr</a>			
<b>Fibre Optique</b>					
REIMS Métropole Direction systèmes d'information et Télécom T : 03 26 35 52 07 F :	Thierry SABY P :	<a href="mailto:thierry.saby@reismetropole.fr">thierry.saby@reismetropole.fr</a>			
<b>Espaces verts</b>					
Ville de REIMS Direction des espaces verts T : 03 26 77 72 17 F :	Philippe DEFORGES P :	<a href="mailto:philippe.deforges@mairie-reims.fr">philippe.deforges@mairie-reims.fr</a>			
<b>E R D F</b>					
E R D F T : 03 26 04 90 93 F :	Yves LAMOUCHE P : 03 26 04 91 49 Daniel BEURNEL P : 03 26 04 90 49 Philippe GARET P : 06 21 68 24 51	<a href="mailto:yves.lamouche@erdf-grdf.fr">yves.lamouche@erdf-grdf.fr</a> <a href="mailto:daniel.beurnel@erdf-grdf.fr">daniel.beurnel@erdf-grdf.fr</a> <a href="mailto:philippe.garet@erdf-grdf.fr">philippe.garet@erdf-grdf.fr</a>		X X	
<b>GRDF</b>					
G R D F T : 03 26 F :	John FENDER P : 06 32 13 61 19 Benoit JUPILLAT P : 06 63 73 23 49	<a href="mailto:john.fender@grdf.fr">john.fender@grdf.fr</a> <a href="mailto:benoit.jupillat@erdf-grdf.fr">benoit.jupillat@erdf-grdf.fr</a>			
<b>France Télécom Orange</b>					
France Télécom Orange T : 03.26.49.34.73 F :	Morgan CARDON P : 06 71 56 96 90 Samira SELLALI P : 03 28 39 09 47	<a href="mailto:morgan.cardon@orange.com">morgan.cardon@orange.com</a> <a href="mailto:samira.sellali@orange.com">samira.sellali@orange.com</a>		X	

## Intervenants Extérieurs

<b>MOE Chantier BERDIN</b>					
Agence FOUQUERAY JACQUET 50, boulevard Lundy 51100 REIMS T : 03 26 47 84 63 F : 03 26 88 36 12	Gilles TOURNAY P : 06 13 63 93 78 Olivier GOSSET P : 06 18 80 78 29	<a href="mailto:gt.imjacquet@orange.fr">gt.imjacquet@orange.fr</a> <a href="mailto:og.imjacquet@orange.fr">og.imjacquet@orange.fr</a>			
<b>Gros-Œuvre Chantier BERDIN</b>					
CARI 136, rue Léon Faucher 51100 REIMS T : 03 26 07 08 09	Julien FRANSORET P : 06 15 44 65 25	<a href="mailto:j.fransoret@cari.fayat.fr">j.fransoret@cari.fayat.fr</a>			

# COMPTE-RENDU DE CHANTIER (suite)

N° lot	Désignation du lot	Entreprises	Représentant	e-Mail	P A D CPR			
					E			
00 01 02	Démolition / Désamiantage / Gros œuvre / Terrassements	<b>BEC CONSTRUCTION</b> ZA des Terres Rouges 51208 EPERNAY	Stéphane RIGAUD Cédric FROMENTIN P : 06 30 55 26 24 Sébastien ALLARD P : 06 30 55 28 51	<a href="mailto:becconstruction@becchampagne.fayat.com">becconstruction@becchampagne.fayat.com</a>		X		14h00
T : 03 26 51 00 59		F : 03 26 51 69 49			E			
03	Chapes	<b>Roger MORISOT Carrelage</b> 7, rue des Létis 51430 BEZANNES	Roger MORISOT P : 06 72 44 01 16	<a href="mailto:morisot.carrelage@orange.fr">morisot.carrelage@orange.fr</a>		X		
T : 03 26 07 01 34		F : 03 26 46 20 51						150 €
04	Charpente bois	<b>C2 Couverture</b> 3, rue Raoul Follereau BP 70076 51520 ST MARTIN sur le PRE	M. DRIGET P : M. JACQUET P : 06 33 26 00 67	<a href="mailto:c2c.couverture@orange.fr">c2c.couverture@orange.fr</a>	P			14h00
T : 03 26 65 78 08		F : 03 26 65 78 07						
05	Couverture	<b>COUVREUR de FRANCE</b> ZAC Verte 08430 POIX TERRON	M. BESTEL P : 06 75 44 90 92 M. MARY P : 06 33 27 02 80	<a href="mailto:cdfarden@orange.fr">cdfarden@orange.fr</a>	P	X		14h00
T : 03 24 32 29 42		F :						
06	Ravalement de façades	<b>DECO FACADE 51</b> ZA des Blancs Fossés 19, rue des Blancs Fossés 51370 ORMES	Ahmet DELIKAYA P : 06 22 83 37 78 Ferhat ISIK P :	<a href="mailto:info@decofacade51.fr">info@decofacade51.fr</a>	P	X		14h00
T : 03 26 05 48 40		F : 03 26 35 70 81						
07	Echafaudage	<b>PROTECT ECHAFAUDAGE</b> 52, rue des Garennes 57155 MARLY	M. MAGALHAES P : 06 29 82 24 23	<a href="mailto:protect-echafaudages@orange.fr">protect-echafaudages@orange.fr</a>	E			
T : 03 87 21 19 74		F : 03 87 21 99 62						150€
08	Etanchéité	<b>SOPREMA Entreprises SAS</b> 19, rue Gabriel Voisin – BP 338 51688 REIMS Cedex 2	M. BACHY P :	<a href="mailto:travaux-reims@soprema.fr">travaux-reims@soprema.fr</a>	A	X		15h30
T : 03 26 87 92 92		F : 03 26 85 33 58						300€
09	Menuiseries Extérieures Bois	<b>COUVAL</b> ZI Les Meix 88360 RUPT sur MOSELLE	Michel BERCHE P : 06 32 55 65 87 Stéphane RICHARD P : 06 88 23 12 15	<a href="mailto:michelb.couval@wanadoo.fr">michelb.couval@wanadoo.fr</a> <a href="mailto:snichard.couval@hotmail.fr">snichard.couval@hotmail.fr</a>		X		
T : 03 29 24 34 27		F : 03 29 24 43 24			P	X		14h00
10 13	Menuis. Ext. Aluminium Serrurerie	<b>ARTI PRODUCTION</b> ZA de la Poterie 08000 PRIX Les MEZIERES	M. PAUBON P : Daniel BROUTIN P : 06 13 09 17 77	<a href="mailto:daniel.broutin@arti-production.fr">daniel.broutin@arti-production.fr</a>		X		14h00
T : 03 24 37 58 56		F : 03 24 37 60 50						150€
11	Cloisons / Doublages / Faux plafonds	<b>SARL MEREAU JC</b> 02820 MAUREGNY en HAYE	Jean-Claude MEREAU P : 06 07 13 37 01	<a href="mailto:jcmereau@orange.fr">jcmereau@orange.fr</a>	P	X		14h00
T : 03 23 24 20 91		F : 03 23 24 25 41						150€
12	Menuiseries Intérieures	<b>CARI Menuiserie</b> 136, rue Léon Faucher - BP 2759 51065 REIMS Cedex	Pierre CARRE P : 06 13 02 23 85 Gaël PIERRAT P : 06 17 54 91 00	<a href="mailto:p.carre@cari.fayat.com">p.carre@cari.fayat.com</a> <a href="mailto:g.pierrat@cari.fayat.com">g.pierrat@cari.fayat.com</a>		X		
T : 03 26 48 42 43		F : 03 26 07 44 57			P	X		15h30
12 A	Escaliers Intérieurs bois	<b>ESCAO</b> 25, rue de la Gare 10270 LUSIGNY sur BARSE	Bruno DIERCKENS P : 06 08 97 42 99 Christophe VIALLELE P : 06 80 21 59 56	<a href="mailto:b.dierckens@escao.fr">b.dierckens@escao.fr</a>	A	X		15h30
T : 03 25 43 84 00		F : 03 25 41 26 18						600€
14	Ascenseurs							
T :		F :						
15	Carrelage / Faïence	<b>DEBEAUMONT &amp; Fils</b> 2, rue Parmentier 02200 BRAINE	M. DEBEAUMONT P : 06 87 14 86 85	<a href="mailto:debeaumont.entreprise@orange.fr">debeaumont.entreprise@orange.fr</a>		X		15h30
T : 03 23 74 11 23		F :						150€

## COMPTE-RENDU DE CHANTIER (suite)

16	Sols souples	<b>DECO 7</b> 8, rue Maurice PrévotEAU La NeuvilleTTE 51100 REIMS F : 03 26 04 64 63	Raynald BILLY P : 06 24 35 08 80	<a href="mailto:deco.7@orange.fr">deco.7@orange.fr</a>	A	X	15h30	
T : 03 26 84 03 50								<b>450€</b>
17	Peinture	<b>GENERALE PEINTURE</b> <b>PEINTURE PERGENT</b> ZAC du Pré Moinot 52100 SAINT-DIZIER F : 03 25 05 23 00	M. PERGENT P : 06 70 27 39 22	<a href="mailto:gp.pergent@wanadoo.fr">gp.pergent@wanadoo.fr</a> <a href="mailto:pergentpeinture@wanadoo.fr">pergentpeinture@wanadoo.fr</a>	A	X	15h30	
T : 03 25 05 10 10								<b>300€</b>
18	Electricité – CF et cf / Chauff. Elect.	<b>BLANCHARD</b> 20, avenue des Coïdes BP 39 51370 Saint Brice Courcelles F : 03 26 84 49 26	Frédéric BOUSTEILA P : 06 60 04 25 72 Vincent ROSIEZ P : 06 60 11 49 58 P.H. BOURCHERE ( Siemens )	<a href="mailto:blanchard.electricite@wanadoo.fr">blanchard.electricite@wanadoo.fr</a>	P	X	15h30	
T : 03 26 84 49 21								
19	Ventilation /	<b>HERVE THERMIQUE</b> 22, rue Charles-Marie Ravel 51520 Saint Martin sur le Pré F : 02 47 68 35 74	Guillaume JOSSE P : 07 85 84 52 20 François Xavier NOGARO P :	<a href="mailto:guillaume.josse@herve-thermique.com">guillaume.josse@herve-thermique.com</a>	P	X	15h30	
T : 03 26 64 31 74								<b>150€</b>
20 B	Mobilier	<b>DENIS INDUSTRIES</b> 39, rue du Général de Gaulle 85130 LES LANDES GENUSSON F : 02 51 91 60 16	Gilles CLOCHARD P : 06 28 60 50 92	<a href="mailto:gilles.clochard@denisindustries.fr">gilles.clochard@denisindustries.fr</a>		X	15h30	
T : 02 51 66 73 70								
21	V.R.D. / Espaces Verts		M. P :					
T :		F :						

P : Présent

PAE : Présent absent excusé

D : Diffusion

CPR : Convoqué à la Prochaine Réunion

*Sans observation sous 1 semaine, ce compte-rendu sera considéré comme approuvé par les intervenants*

## COMPTE RENDU DE CHANTIER (suite)

N°	Points abordés	Action	Délai
<b>A</b>	<b>ADMINISTRATIF</b>		
<b>A.1</b> 16/05/2013	<p><b><u>Situations de travaux</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>L'avancement en vue de présentation d'une facture mensuelle sera soumis à l'acceptation de l'OPC le 20 de chaque mois par mail. L'OPC retournera cette proposition avec ou sans remarque à l'entreprise. L'entreprise établira alors sa facture ainsi que le certificat de paiement ( modèle joint au CR ) qu'elle transmettra à l'Architecte en <u>4 exemplaires originaux</u>. L'Architecte visera le certificat de paiement et la facture puis transmettra l'ensemble à BI pour le 25 du mois. BI retourne cet ensemble accompagné du bon pour acompte à l'entreprise pour signature. L'entreprise transmet ensuite à la compta BI à Issy-Les-Moulineaux.</li> </ul>		
<b>A.2</b> 02/05/2013	<p><b><u>Compte Prorata</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Gestion compte-prorata : voir note jointe au dossier marché "Dépenses d'intérêt commun &amp; Compte-prorata"</li> </ul>		
<b>A.3</b>	<p><b><u>Transmission de documents</u></b></p>		
<b>A.4</b> 02/05/2013	<p><b><u>Sous-traitants</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Voir annexe 4 du CCCM et pièces associées ( voir check list des documents à fournir à BI jointe au CR 12 et CR 13 )</li> </ul>		
<b>B</b>	<b>POINT PLANNING</b>		
<b>B.1</b> 02/05/2013	<p><b><u>Planning TCE</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le planning marché GO établi par BI est joint au CR - Vu le 20/06/13 : Planning mis à jour selon document BEC reçu le 13/06/13 joint au CR</li> </ul>		
<b>B.2</b>	<p><b><u>Intempéries</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>.</li> </ul>		
<b>C</b>	<b>MOU / MOE / AMO / OPC / BET</b>		
<b>C.1</b> 30/05/2013	<p><b><u>BOUYGUES Immobilier</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Communiquer un détail exhaustif des différents points modifiés en cours de négociation avec les entreprises - Vu le 13/06/13 : note informative en cours de préparation par BI sur les points modifiés et/ou adaptés en cours de négociation + voir CR archi au §2 pour les réponses apportées en séance le 13/06/13 - Vu le 20/06/13 : en attente note informative BI - Vu le 27/06/13 : document pas reçu ( à faire pour chaque lot avec lequel vous avez négocié des adaptations par rapport au dossier DCE ) - Vu le 11/07/13 : rappel en séance + BLANCHARD souhaite savoir comment sont traités les faux-plafonds notamment dans les niveaux supérieurs variantés pour la dalle béton ( dalle pleine en remplacement de plancher collaborant ) - Vu le 18/07/13 : rappel en séance sur la nécessité à connaître précisément les modif appotées par BI en négo + confirmation de maintien de faux-plafonds au R+3 dans les pièces d'eau de slogts ( passage VMC vers cuisine ) + dans circulation ( passage électricité + eau froide ) - Vu le 05/09/13 : voir CR MOE de la réunion MOU/MOE/OPC tenue ce jour</li> </ul> <p>Vu le 19/09/13 : BI établi une liste exhaustive des points négociés avec les entreprises - Vu le 26/09/13 : pas d'élément reçu - Vu le 03/10/13 / BEC transmet une liste exhaustive à BI précisant le détails de prestations "adaptées" en négociation pour validation - Vu le 10/10/13 : à la lecture des mails reçus par BEC, les différents points de divergence ne sont pas éclaircis - Vu le 07/11/13 : BI annonce qu'il va prendre contact avec BEC pour faire une synthèse des points vus et "adaptés" en négo = établir un CR formel de cette mise au point - Vu le 21/11/13 : selon info BEC, RDV BI/BEC programmé le 27/11/13 à 10h00 chez BI - <b>Vu le 28/11/13 : réunion tenue le 27/11/ chez BI = éléments conjoints à recevoir ?</b></p>		

## COMPTE RENDU DE CHANTIER (suite)

N°	Points abordés	Action	Délai
13/06/2013	<p><b><u>BOUYGUES Immobilier ( suite )</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Donner directives sur implantation définitive du transfo ( dans local sous porche secteur Effort Rémois ou en extérieur côté Berdin ) : incidence sur fourreaux sous dallage suivant implantation - Vu le 20/06/13 : rappel - Vu le 27/06/13 : rappel sur l'urgence : coulage dallage prévu en semaine 34 ( du 19 au 23/08 ) - Vu le 04/07/13 : Présence de Mr LAMOUCHE demandée à la réunion du 11/07/13 ( voir mail CAP du 02/07/13 ) = information transfo indispensable - Vu le 11/07/13 : implantation transfo dans local "Effort Rémois" à confirmer - Vu le 18/07/13 : décision à formaliser ( option considérée pour passage des fourreaux sous dallage ) - Vu le 22/08/13 : information confirmée par PLURIAL ( voir mail Mme LEGRAND du 22/07/13 ) - Vu le 05/09/13 : voir CR MOE de la réunion MOU/MOE/OPC tenue ce jour - Vu le 12/09/13 : RDV programmé avec ERDF ( Mr ROBELET ) le 26/09/13 à 14h00 ( présence impérative )</li> </ul> <p>Vu le 19/09/13 : BI informe que la décision finale concernant l'implantation du transfo ne sera peut-être pas connue le 26/09/13 = BI demande à BLANCHARD de prévoir les fourreaux pour permettre l'implantation du transfo suivant les deux cas de figures envisagés : dans local Effort Rémois à RDC passage traversant ou à l'extérieur à l'angle S/O de la parcelle rue Ponsardin - Vu le 26/09/13 : réunion du 26/09/13 annulée suite annonce absence ERDF + changement interlocuteur ERDF - Vu le 03/10/13 : BI prend contact avec les instances supérieures de l'Effort Rémois pour avancer sur le sujet - Vu le 10/10/13 : suite explications données par Mme LEGRAND et Mr LAMOUCHE en séance, il reste deux possibilités : transfo sous hall RDC ou transfo extérieur côté rue Ponsardin ( MOE précise que cette dernière solution ne fait pas partie du PC actuel ). BI doit prendre une décision le 11/10/13 - Vu le 17/10/13 : BI demande que le transfo soit maintenu en extérieur = demande PCM à faire de toute urgence - <b>Vu le 28/11/13 : éléments PCM transmis à Archi à BI pour validation</b></p>		26/09/2013
04/07/2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communiquer choix cabine ascenseur - Vu le 07/11/13 : le choix ne pourra être fait que lorsque l'ascensoriste pressenti aura signé son marché - <b>Vu le 28/11/13 : BI doit confirmer que le marché ascenseur a été signé</b></li> </ul>		
18/07/2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communiquer plan RDC + plan de coupe à France Télécom ( urgent ) - Vu le 05/09/13 : voir CR MOE de la réunion MOU/MOE/OPC tenue ce jour - Vu le 03/10/13 : donner suite à mail FT du 02/10/13 ( devis signé à retourner ) - Vu le 10/10/13 : informer MOE et OPC des suites données - Vu le 24/10/13 : Mr CARDON informe qu'aucune demande raccordement n'est parvenue chez FT - Vu le 07/11/13 : sans changement ( ni plans transmis, ni demande de raccordement ) - <b>Vu le 28/11/13 : sans changement</b></li> </ul>	rappel	
22/08/2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire demande de raccordement tarif vert auprès de ERDF ( voir point 2 du mail du 22/07/13 reçu de Mme LEGRAND ) - Vu le 05/09/13 : voir CR MOE de la réunion - MOU/MOE/OPC tenue ce jour - Vu le 12/09/13 : RDV programmé avec ERDF ( Mr ROBELET ) le 26/09/13 à 14h00 ( présence impérative ) - Vu le 26/09/13 : réunion du 26/09/13 annulée suite annonce absence ERDF + changement interlocuteur ERDF = demande raccordement tarif vert à faire auprès de Mr MICHEL ( 03 83 97 42 17 ) - Vu le 03/10/13 : BI prend contact avec les instances supérieures de L'Effort Rémois et avec ERDF - Vu le 10/10/13 : Mr LAMOUCHE informe qu'un formulaire de demande de raccordement a été transmis à BI le 09/10/13 = demande de raccordement tarif vert à faire par BI - Vu le 24/10/13 : Mr LAMOUCHE informe qu'aucune demande de raccordement ne lui est parvenue - Vu le 07/11/13 : sans changement - Vu le 22/11/13 : sans changement ( voir mail ERDF du 15/11/13 ) - <b>Vu le 28/11/13 : demande établie par CAP Ingelec et transmise à BI ( voir mail CAP du 28/11/13 à 15h35 ) pour signature et envoi à ERDF</b></li> </ul>		

## COMPTE RENDU DE CHANTIER (suite)

N°	Points abordés	Action	Délai
22/08/2013	<p><b><u>BOUYGUES Immobilier ( suite )</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Corps d'état manquants ( voir agenda joint CR ) à désigner de toute urgence ( besoins de descente de charge charpente métallique, détails menuiseries, couverture, charpente, etc... ) - Vu le 05/09/13 : voir CR MOE de la réunion MOU/MOE/OPC tenue ce jour - Vu le 19/09/13 : désignations d'entreprises toujours en cours ( entreprises connues = voir agenda CR de chantier OPC et Archi ) - Vu le 26/09/13 : sans changement - Vu le 03/10/13 : MOU demande que les entreprises n'ayant pas signé de marché ne soient plus intégrées au travaux de préparation ( voir mail CAP à BI du 03/10/13 ) - Vu le 10/10/13 : manque les lots charpente, étanchéité, cloisons/doublage, ascenseur, carrelage, sols souples, peinture, espaces verts - Vu le 24/10/13 : sans changement ( lot charpente et cloisons/doublage urgentissimes ) - Vu le 07/11/13 : nouveau lots connus et OS signés : carrelage et sols souples + lots connus mais OS non signés : étanchéité ( 19/11/13 ), cloisons / doublage ( 15/11/13 ), peinture ( 15/11/13 ) / lots toujours non désignés : charpente bois, ascenseur et VRD - Vu le 21/11/13 : lot non désigné : VRD / marché non signé : ascenseur</li> </ul>		
26/09/2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fournir plan d'implantation des MAL pour réalisation des socles et implantation de fuides ( AEP/EU/CF ) - Vu le 17/10/13 : rappel en séance - Vu le 24/10/13 : rappel - Vu le 07/11/13 : rappel - <b>Vu le 28/11/13 : sans changement</b></li> </ul>	<b>rappel</b>	
10/10/2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réunion inter-chantiers organisée par PLURIAL le 24/10/13 à 16h00 salle de réunion l'Effort Rémois au RDC, rue Marie Stuart ( convocation initiée par Mme LEGRAND ) - Vu le 24/10/13 : voir CR PLURIAL - Vu le 07/11/13 : voir note archi sur dates de livraison des différents projets + notes archi, Socotec, ABE et CAP sur problème pignon Sud - Vu le 21/11/13 : sans changement ( voir courrier CAP du 20/11/13 ) - <b>Vu le 28/11/13 / BI informe avoir adressé un courrier à SCCV Villa COLBERT le 22/11/13 ( copie communiquée le 29/11/13 )</b></li> </ul>		<b>24/10/2013</b>
10/10/2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Donner avis sur devis BEC du 09/10/13 ( 18h10 et 18h11 ) - Vu le 24/10/13 : rappel - Vu le 07/11/13 : BI doit prendre RDV avec BEC pour prendre position sur les devis transmis par l'entreprise - Vu le 21/11/13 : selon info BEC, RDV BI/BEC programmé le 27/11/13 à 10h00 chez BI - <b>Vu le 28/11/13 : liste des devis acceptés/refusés communiquée par BI</b></li> </ul>		
17/10/2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>• DECO Façade 51 demande qui doit les échafaudages pour les travaux sur les cheminées. MOU demande à PROTECT de faire une proposition - Vu le 07/11/13 : devis demandé à DECO FACADE - Vu le 21/11/13 : les échafaudages nécessaires aux reprises des cheminées seront posés sur la couverture après réalisation de celle-ci. DECO chiffre en conséquence</li> </ul>		
17/10/2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Demander à APPART CITY le plan de repérage des chambres et autres locaux - Vu le 07/11/13 : rappel - <b>Vu le 28/11/13 : sans changement</b></li> </ul>		
24/10/2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coordination / Synthèse plans chambres type à faire le 07/11/13 = voir mail OPC du 24/10/13 à 18h25 - Vu le 07/11/13 : détail des points techniques vus en séance : voir CR architecte au § 5 : MOU alinéa 07.11.13 : Réunion avec DENIS Industries - Vu le 21/11/13 : plan DENIS Industrie reçu le 12/11/13 : en attente arbitrages BI sur les différents points en suspend vus lors de la réunion du 07/11/13 - <b>Vu le 28/11/13 : BI informe que les derniers plans reçus de DENIS Industries ne sont pas conformes aux plans marché = à revoir selon marché.</b></li> </ul>		
07/11/2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>• BI demande que la mise en œuvre de l'isolation acoustique et le traitement des points singuliers soient vérifiés par la MOE, ECHOLOGOS et SOCOTEC avant coulage des chapes = MORISOT informera chacun des concernés une semaine avant la date prévue pour chaque coulage</li> </ul>		
07/11/2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Suite RDV du 07/11/13 avec DENIS Industries, BI doit vérifier : si faïence entre lavabo et miroir ( 68 x 22ht ), si bureau en mezzanines, nbre et dimensions lits mezzanines, si nourrices en fond de placards acceptées - Vu le 21/11/13 : pas de réponse - <b>Vu le 28/11/13 : BI informe que les derniers plans reçus de DENIS Industries ne sont pas conformes aux plans marché = à revoir selon marché.</b></li> </ul>		
21/11/2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>• RDV pour visite contradictoire sur l'état des charpentes et planchers le 09/01/14 ( BI, Archi, SOCOTEC, EXP'BOIS, CDF, C2C, MORISOT )</li> </ul>		<b>09/01/2014</b>

## COMPTE RENDU DE CHANTIER (suite)

N°	Points abordés	Action	Délai
<b>C.2</b>	<b><u>Architectes</u></b>		
<b>18/07/2013</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Voir remarques et commentaires au CR archi</b></li> </ul>		
24/10/2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Projet d'implantation de transfo extérieur communiqué à ABF = étude à engager si avis favorable ABF sur cette disposition - Vu le 21/11/13 : établir plan de projet transfo pour chiffrage par entreprises concernées - <b>Vu le 28/11/13 : éléments PCM transmis à Archi à BI pour validation</b></li> </ul>		
24/10/2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coordination / Synthèse plans chambres type à faire le 07/11/13 = voir mail OPC du 24/10/13 à 18h25 - Vu le 07/11/13 : détail de points techniques vus en séance : voir CR architecte au § 5 : MOU alinéa 07.11.13 : Réunion avec DENIS Industries - <b>Vu le 28/11/13 : BI informe que les derniers plans reçus de DENIS Industries ne sont pas conformes aux plans marché = à viser sur base marché.</b></li> </ul>		
07/11/2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>• BI demande que la mise en œuvre de l'isolation acoustique et le traitement des points singuliers soient vérifiés par la MOE, ECHOLOGOS et SOCOTEC avant coulage des chapes = MORISOT informera chacun des concernés une semaine avant la date prévue pour chaque coulage</li> </ul>		
21/11/2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>• RDV pour visite contradictoire sur l'état des charpentes et planchers le 09/01/14 ( BI, Archi, SOCOTEC, EXP'BOIS, CDF, C2C, MORISOT )</li> </ul>		<b>09/01/2014</b>
<b>28/11/2013</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Suite courrier BI à SCCV Villa COLBERT du 22/11/13 ( voir copie communiquée par mail le 29/11/13 ), organiser un RDV pour débattre du problème "pignon Sud" avec les MOE, BET et BC de chacun des chantiers concernés.</b></li> </ul>		
<b>C.3</b>	<b><u>BET Structure</u></b>		
17/10/2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Soumettre détail à SOCOTEC figurant l'enlèvement du talus encore en place en pignon Sud ( terrassement à faire par CARI après réalisation de la dalle basse RDC du projet BERDIN et confirmation de la bonne tenue du pignon Sud existant par ABE et SOCOTEC ) / RDC BI à 91,13 et RDC BERDIN à 88,80 ( à vérifier ) - Vu le 24/10/13 : point fait en séance avec ABE qui adresse une note à BI sur ce point particulier - Vu le 07/11/13 : voir visa n°6 du 25/11/13</li> </ul>		<b>urgent</b>
<b>C.4</b>	<b><u>AMENAGEUR SITE</u></b>		
	•		
<b>C.5</b>	<b><u>O.P.C.</u></b>		
02/05/2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Voir avec aménageur et GO Berdin l'organisation pour travaux extérieurs ( pose échafaudage en pignon Sud, réalisation des pieux galerie est, reprise des réseaux secs et humides à l'extérieur, etc. ) - Vu le 16/05/13 : RDV à prévoir avec aménageur, MOE Villa COLBERT et concessionnaires dès connaissance des lots techniques - Vu le 30/06/13 : réunion avec Villa COLBERT tenue le 30/05/13 à 14h00 ( voir mail CAP du 30/05/13 à 17h52 ) - Vu le 07/11/13 : voir mail OPC à BI du 06/11/13 pour retard prévisible sur pignon Sud ( impossibilité installation échafaudage ) - Vu le 21/11/13 : voir courrier CAP à BI du 20/11/13 - <b>Vu le 28/11/13 : suite connaissance du courrier adressé le 22/11/13 par BI à SCCV Villa COLBERT ( copie courrier reçue de BI le 29/11/13 ); OPC demande à Archi d'organiser une réunion de mise au point avec les MOE, BET et BC concernés</b></li> </ul>		
<b>28/11/2013</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Projet planning travaux lots 4, 5, 6, 7 et 9 - hors d'eau / hors d'air - présenté en séance aux entreprises concernées = accord TCE sur cette proposition = démontage échafaudages à compter du 05/05/2014</b></li> </ul>		
<b>C.6</b>	<b><u>BET Fluides / Electricité</u></b>		
12/09/2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>• RDV programmé avec ERDF ( Mr ROBELET ) le 26/09/13 à 14h00 ( présence impérative ) - Vu le 26/09/13 : réunion du 26/09/13 annulée suite annonce absence ERDF + changement interlocuteur ERDF - Vu le 03/10/13 : Mr MICHEL contacté par CAP = en attente retour ERDF - Vu le 10/10/13 : ERDF demande qu'un plan de transfo lui soit fourni pour validation = à faire par CAP Ingelec - Vu le 17/10/13 : MOU demande que le transfo soit placé en extérieur = étude à faire - Vu le 21/11/13 : dossier étude CAP communiqué à DUBOIS et ERDF le 14/11/13 : réponse ERDF, voir mail du 15/11/13 / Projet Archi à diffuser aux entreprises concernées pour chiffrage - <b>Vu le 28/11/13 : éléments PCM transmis à Archi à BI pour validation</b></li> </ul>		<b>26/09/2013</b>

## COMPTE RENDU DE CHANTIER (suite)

N°	Points abordés	Action	Délai
24/10/2013	<p><b><u>BET Fluides / Electricité ( suite )</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Coordination / Synthèse plans chambres type à faire le 07/11/13 = voir mail OPC du 24/10/13 à 18h25 - Vu le 07/11/13 : détail des points techniques vus en séance : voir CR architecte au § 5 : MOU alinéa 07.11.13 : Réunion avec DENIS Industries - <b>Vu le 28/11/13 : BI informe que les derniers plans reçus de DENIS Industries ne sont pas conformes aux plans marché = à viser sur base marché.</b></li> </ul>		
21/11/2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>• HT signale que les nourrices ne pourront pas être placées dans les placards : volume d'eau présent dans les "bras morts" non conforme ( &gt; 3l ) = voir possibilité de placer les nourrices près des BEC</li> </ul>		
28/11/2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Demande de raccordement ERDF établie par CAP Ingelec et transmise à BI ( voir mail CAP du 28/11/13 à 15h35 ) pour signature et envoi à ERDF</b></li> </ul>		
<b>C.7</b>	<b><u>COORDINATEUR SSI</u></b>		
17/10/2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les organes reliés au SSI seront en 48volts : à émission pour les organes liés au désenfumage et à rupture pour les portes</li> </ul>		
<b>C.8</b>	<b><u>BET Acoustique</u></b>		
07/11/2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>• BI demande que la mise en œuvre de l'isolation acoustique et le traitement des points singuliers soient vérifiés par la MOE, ECHOLOGOS et SOCOTEC avant coulage des chapes = MORISOT informera chacun des concernés une semaine avant la date prévue pour chaque coulage</li> </ul>		
<b>C.10</b>	<b><u>BET Thermique</u></b>		
	.		
<b>C.11</b>	<b><u>BET Sols et Pollution</u></b>		
	.		
<b>C.12</b>	<b><u>BET Amiante</u></b>		
	.		
<b>C.13</b>	<b><u>BET Plomb</u></b>		
	.		
<b>C.14</b>	<b><u>BET Charpente et plancher bois</u></b>		
12/09/2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Suite repérage in-situ fait par BEC selon rapport du 01/07/13 : BI demande que EXP'Bois face une visite de vérification ( passage prévu le 19/09/13 à 8h30 ) - Vu le 19/09/13 : suite visite EXP'Bois du 19/09/13, BI informe que les conclusions du rapport sont confirmées</li> </ul>		
21/11/2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>• RDV pour visite contradictoire sur l'état des charpentes et planchers le 09/01/14 ( BI, Archi, SOCOTEC, EXP'BOIS, CDF, C2C, MORISOT )</li> </ul>		<b>09/01/2014</b>
<b>D</b>	<b>CSPS et BUREAU DE CONTRÔLE</b>		
<b>D.1</b>	<b><u>BUREAU DE CONTRÔLE</u></b>		
17/10/2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>• SOCOTEC demande la suppression de la VB placée dans l'angle du sas d'accès à RDC</li> </ul>		
17/10/2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Donner avis sur tenue pignon après terrassement du talus encore en place à faire par CARI suite à la réalisation de la dalle basse RDC du projet BERDIN - Vu le 24/10/13 : contacts SOCOTEC / ABE en cours sur le sujet - Vu le 07/11/13 : voir visa n°6 ABE du 25/11/13</li> </ul>		
07/11/2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>• BI demande que la mise en œuvre de l'isolation acoustique et le traitement des points singuliers soient vérifiés par la MOE, ECHOLOGOS et SOCOTEC avant coulage des chapes = MORISOT informera chacun des concernés une semaine avant la date prévue pour chaque coulage</li> </ul>		
21/11/2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>• RDV pour visite contradictoire sur l'état des charpentes et planchers le 09/01/14 ( BI, Archi, SOCOTEC, EXP'BOIS, CDF, C2C, MORISOT )</li> </ul>		<b>09/01/2014</b>

## COMPTE RENDU DE CHANTIER (suite)

N°	Points abordés	Action	Délai
<b>D.2</b> 21/11/2013	<b><u>C.S.P.S.</u></b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Suite signalement de chute de corniches à la jonction chantier BI/Effort Rémois côté cour, CSPS demande sécurisation de la zone et interdiction de poste de travail sous celle-ci = montage échafaudage impossible / Archi en contact avec Effort Rémois pour purge des pierres défectueuses - <b>Vu le 28/11/13 : ER en contact avec des entreprises pour obtenir des devis = à suivre car purge à faire d'urgence</b></li> </ul>		
<b>28/11/2013</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Les CES demandent que les accès et les zones de stockage soient clairement définis = préciser d'urgence les mesures prévues au PGC</b></li> </ul>		
<b>E</b>	<b>REIMS Métropole / Ville de Reims / Concessionnaires</b>		
<b>E.1</b> 11/07/2013	<b><u>Reims Métropole (RM) - Direction de l'eau et assainissement</u></b> <ul style="list-style-type: none"> <li><b><u>Réseau AEP :</u></b> <ul style="list-style-type: none"> <li>pression réseau entre 3,5 et 4,5 à confirmer par RM</li> <li>1 branchement prévu pour la résidence Colbert</li> <li>besoins ( exprimé en l/s ) à communiquer à RM par HTh ( 3,93 l/s estimé en étude )</li> <li>pas de défense incendie prévu sur parcelle / aménageur doit vérifier avec services de secours que les 2 PI situés Place Jamot et Bd de la Paix répondent aux besoins. Le fonctionnement en simultané de ces 2 PI doit également être vérifié</li> <li>arrivée principale : chambre ou regard à prévoir par BI en limite de propriété ( angle SO parcelle ), fond de regard 1m sous niveau trottoir Ponsardin, compteur, vanne amont et clapet anti-pollution posé par RM, raccordement après compteur et vanne d'arrêt aval à réaliser par BI / Devis branchement RM à communiquer à PLURIAL</li> <li>pour chaque chambre : robinet inviolable, vanne 1/4 de tour, manchette prévus chez HTh, décompteur individuel + clapet anti-retour à prévoir par RM ( le clapet sera rétrocedé à BI )</li> <li>pour communs : robinet inviolable, vanne 1/4 de tour, décompteur prévus chez HTh à RDC, clapet anti-retour à prévoir par RM ( le clapet sera rétrocedé à BI )</li> <li>une fiche de conception de l'installation AEP sera fournie par RM - fait le 29/08/13</li> </ul> </li> <li><b><u>Réseau EU :</u></b> <ul style="list-style-type: none"> <li>1 branchement prévu pour la résidence Colbert</li> <li>Débit rejets EU à communiquer à RM par HTh et BEC</li> <li>RM informe qu'il y a un risque de conflit rue Ponsardin pour le piquage EU avec le prolongement du collecteur EP à réaliser ( une étude est en cours chez RM )</li> <li>Réseau aérien à charge Hth, réseau enterré sous bâtiment à charge BEC, réseau enterré hors bâtiment à charge VRD ( non connu au 11/07/13 )</li> <li>Demande RM pour réseau enterré sous dallage : prévoir regards étanches et tés de tringlage dans local poubelles côté Effort Rémois, réserve côté pignon Sud et devant entrée façade Est</li> <li>prévoir un regard en limite de propriété avec tringlage face à l'entrée centrale / fil d'eau sortie bâtiment, fil d'eau regard et fil d'eau piquage collecteur à définir respectivement par BEC, VRD et RM</li> <li>une fiche de conception de l'installation EU sera fournie par RM - fait le 29/08/13</li> </ul> </li> </ul>	<p><b>RM</b> <b>RM</b> <b>HTh</b></p> <p><b>PLURIAL</b></p> <p><b>RM / BI / PLURIAL</b></p> <p><b>Hth / RM / BI</b></p> <p><b>Hth / RM / BI</b></p> <p><b>RM</b></p> <p><b>RM</b> <b>Hth / BEC</b> <b>RM</b></p> <p><b>Hth / BEC / VRD</b></p> <p><b>BEC / VRD</b></p> <p><b>BEC / VRD / RM</b></p> <p><b>RM</b></p>	<b>rappel</b>

## COMPTE RENDU DE CHANTIER (suite)

N°	Points abordés	Action	Délai
	<p><b><u>Reims Métropole (RM) - Direction de l'eau et assainissement ( suite )</u></b></p> <p>• Réseau EP :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 branchement prévu pour la résidence Colbert</li> <li>- Débit rejets EP à communiquer à RM par BEC, VRD et couvreur ( non connus au 11/07/13 )</li> <li>- Collecteur rue Ponsardin à prolonger par RM pour assurer la reprise de la résidence hôtelière et des logts Effort Rémois</li> <li>- Collecteur résidence hôtelière : enterré côté façade EST + retour le long du pignon SUD à charge BEC, enterré façade OUEST + récupération réseau EST et SUD puis vers regard limite de propriété à charge VRD ( non connu au 11/07/13 ) : attention coordination avec chambre AEP à faire</li> <li>- Demande RM pour réseau enterré : tés de tringlage à prévoir aux changements de direction et aux jonctions importantes de réseaux</li> <li>- prévoir un regard en limite de propriété avec tringlage angle S/O ( attention regard AEP au même emplacement ) / fil d'eau sortie bâtiment, fil d'eau regard et fil d'eau piquage collecteur à définir respectivement par BEC, VRD et RM</li> </ul> <p>- une fiche de conception de l'installation EP sera fournie par RM - fait le 29/08/13</p>	<p><b>RM</b> <b>BEC / VRD</b> <b>/ Couvreur</b> <b>RM</b></p> <p><b>BEC / VRD</b></p> <p><b>RM / BEC /</b> <b>VRD</b> <b>BEC / VRD</b> <b>/ RM</b></p> <p><b>RM</b></p>	
<b>E.2</b>	<p><b><u>Reims Métropole (RM) - Direction de la voirie</u></b></p> <p>.</p>		
<b>E.3</b>	<p><b><u>Reims Métropole (RM) - Direction de l'éclairage public</u></b></p> <p>.</p>		
<b>E.4</b>	<p><b><u>Reims Métropole (RM) - Direction systèmes d'information et télécom</u></b></p> <p>.</p>		
<b>E.5</b>	<p><b><u>Ville de Reims ( VDR ) - Direction des espaces verts</u></b></p> <p>.</p>		
<b>E.6</b>	<p><b><u>ERDF</u></b></p>		
10/10/2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mr LAMOUCHE informe que c'est lui-même et Mr BEURNEL qui "reprennent" le dossier</li> </ul>	<b>ERDF</b>	
10/10/2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Liaison entre rue Ponsardin et transfo : prévoir 3 diam. 160 + 1 diam 63</li> </ul>	<b>BLA / VRD</b>	
10/10/2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accord ERDF pour position transfo sous porche / Si transfo en extérieur côté rue Ponsardin : porte accès transfo directement rue Ponsardin et seuil à prévoir 10cm au-dessus du trottoir = transfo enterré de 2m environ - Vu le 17/10/13 : BI retient la seconde solution</li> </ul>		
10/10/2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>• ERDF demande qu'un plan de transfo lui soit fourni pour validation = à faire par CAP Ingelec</li> </ul>	<b>CAP</b>	
10/10/2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mr LAMOUCHE informe qu'un formulaire de demande de raccordement a été transmis à BI le 09/10/13</li> </ul>	<b>BI</b>	
24/10/2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mr LAMOUCHE informe qu'aucune demande raccordement n'est parvenue chez ERDF - Vu le 21/11/13 : sans changement : voir mail ERDF du 15/11/13 - <b>Vu le 28/11/13 : demande établie par CAP Ingelec et transmise à BI ( voir mail CAP du 28/11/13 à 15h35 ) pour signature et envoi à ERDF</b></li> </ul>		

## COMPTE RENDU DE CHANTIER (suite)

N°	Points abordés	Action	Délai
<p><b>E.7</b> 18/07/2013</p>	<p><b><u>France Télécom ( FT )</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réseau FT :</li> <li>- Nombre de lignes ( à confirmer par BI ) : 1 ligne SSI, 1 ligne anti-intrusion, 1 ligne ascenseur, 1 ligne "borne de réservation extérieure", 1 ligne accueil, 1 ligne administration, 2 lignes en réserve</li> <li>- les chambres sont desservies via réseau RJ45 ( pas de ligne à prévoir pour chaque chambre )</li> <li>- BI transmettra une vue en plan RDC et une coupe à FT</li> <li>- FT communiquera devis raccordement à BI, Archi, CAP ( Mr URBAIN et Mr VAROQUIER ) pour la mise en place d'un 14 paires</li> <li>- FT demande 3 fourreaux diamètre 45 PVC aiguillés entre Local courant faible et chambre limite de propriété ( sous bâtiment à charge BLANCHARD, extérieur à charge lot VRD ). La chambre sera placée le long du mur d'enceinte rue Ponsardin à 25m du pignon Sud. Problème de différence de niveau entre RDC résidence et niveau trottoir à voir</li> <li>- une fiche de conception de l'installation téléphonique sera fournie par FT</li> </ul> <p>24/10/2013</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mr CARDON informe qu'aucune demande raccordement n'est parvenue chez FT</li> </ul>	<p><b>FT</b></p> <p><b>BLA</b></p> <p><b>BI</b></p> <p><b>FT / BI</b></p> <p><b>BLA / VRD</b></p>	<p><b>rappel</b></p>
<p><b>F</b></p>	<p><b>Intervenants extérieurs</b></p>		
<p><b>F.1</b> 26/09/2013</p> <p><b>F.2</b> 30/05/2013</p> <p>17/10/2013</p>	<p><b><u>MOE Chantier BERDIN</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Demande la prise en charge urgente des DEP en pignon Sud</li> </ul> <p><b><u>GO Chantier BERDIN</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Vu le 30/05/13 : fin travaux façade façade Est : fin 09/2013 = pieux galerie à la suite / Fin travaux sous-sol pignon Sud = travaux en pignon résidence COLBERT à faire avant élévation résidence prévue à partir de début 02/2014</li> <li>• Pignon Sud dispo pour pose échafaudage à compter du 04/11/13 + reprise des travaux bât. D ( rue des Augustins ) souhaitée désormais à compter de début 01/2014 - Vu le 07/11/13 : terrassement talus non réalisé par CARI ( voir photos jointes au CR n°22 ) - Vu le 21/11/13 : sans changement - <b>Vu le 28/11/13 : courrier BI adressé le 22/11/13 à SCCV Villa COLBERT / sur site aucun changement</b></li> </ul>		<p><b>17/10/2013</b></p>
<p><b>G</b></p>	<p><b>Notes aux entreprises</b></p>		
<p>23/05/2013</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le logement témoin est prévu pour mars 2014 ( voir planning marché BI ) - Vu le 05/09/13 : voir CR MOE de la réunion MOU/MOE/OPC tenue ce jour = studio témoin à réaliser au R+1 pour fin 12/2013 et duplex témoin à réaliser pour fin 03/2014 - Vu le 21/11/13 : compte-tenu de la désignation tardive des entreprises, les travaux de réfection de la couverture n'est toujours pas engagée = le logt témoin ne pourra pas être réalsié pour fin 12/2013</li> </ul>		<p><b>29/03/2013</b></p>
<p><b>H</b></p>	<p><b>Entreprises (TCE)</b></p>		
<p><b>H.1</b></p> <p>02/05/2013</p> <p>05/09/2013</p>	<p><b><u>Lots n° 00 / 01 / 02 – BEC Construction</u></b></p> <p><b>Travaux en cours :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Avancement voir planning joint</b></li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Constat d'huissier GO annoncé le 03/05/13 = rapport à communiquer à MOU et MOE ( copie BE à OPC )</li> <li>• Etablir pour le 19/09/13 un document précisant les zones traitées en déplombage ( sur la base des documents du diag plomb ) - Vu le 19/09/13 : repérage zones "traitées" par BEC fait et chiffrage en cours pour traitement du complément ( ensemble des zones repérées sur le diag plomb ) - Vu le 03/10/13 : devis transmis à BI - Vu le 07/11/13 : travaux complémentaires terminés sans OS = accord BI en séance sur devis BEC - Vu le 21/11/13 : selon info BEC, RDV BI/BEC programmé le 27/11/13 à 10h00 chez BI - <b>Vu le 28/11/13 : réunion tenue le 27/11/ chez BI = liste des devis acceptés / refusés communiquée par BI</b></li> </ul>	<p><b>Effectif :</b></p>	<p><b>8</b></p> <p><b>rappel</b></p>

## COMPTE RENDU DE CHANTIER (suite)

N°	Points abordés	Action	Délai
	<b><u>Lots n° 00 / 01 / 02 – BEC Construction ( suite )</u></b>		
05/09/2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etablir un état des lieux de l'état des dessus d'allège après démolition ( allèges trop dégradées à reprendre avant réception des tablettes bois ) - Vu le 12/09/13 : relevé à faire par CARI avant chiffrage BEC - Vu le 19/09/13 : établir état des dessus d'allège - Vu le 26/09/13 : fait ( RDC: 0 / R+1 : 9 / R+2 : 16 / R+3 : 20 ) = communiquer devis à BI - Vu le 10/10/13 : devis transmis à BI - <b>Vu le 21/11/13 : selon info BEC, RDV BI/BEC programmé le 27/11/13 à 10h00 chez BI - Vu le 28/11/13 : réunion tenue le 27/11/ chez BI = liste des devis acceptés / refusés communiquée par BI</b></li> </ul>		
19/09/2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prendre RDV avec OTIS pour réception gaine ascenseur dès que possible - Vu le 26/09/13 : poursuite gaine en attente règlement pb charpente dans dalle haute - Vu le 03/10/13 : suite échanges Archi/ABE/BEC, ABE doit communiquer un détail</li> </ul>		
10/10/2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Liste des documents à fournir à ECHOLOGOS : voir mail CAP à TCE connus du 30/09/13 à 8h07 + liste jointe au CR n°20</li> </ul>		
10/10/2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réseaux VB sous dallage : respecter plans marchés HT - Vu le 17/10/13 : plan HT à mettre à jour suivant remarques SOCOTEC formulées en séance</li> </ul>		
10/10/2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prendre en compte les remarques faites par SOCOTEC lors de sa visite du 03/10/13 ( voir fiche n°16 du 07/10/13 )</li> </ul>		
17/10/2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gommage tableaux ( DECO Façades 51 ) au R+3 côté Ponsardin à compter du 12/11 et reprise feuillures à la suite ( BEC ) à compter du 13/11 / pose fenêtres ( COUVAL ) à compter du 18/11 - Vu le 07/11/13 : suite retard 1 semaine montage échafaudage rue Ponsardin, toutes les interventions sont repoussées d'une semaine - Vu le 21/11/13 : traitement des feuillures par BEC à compter du 22/11/13 : R+3 ( avant gommage ) / R+2 puis R+1 ( après gommage ) - Durée 3 à 4 semaines ( 20 supports prêts pour COUVAL le 25/11/13 ) ( gommage à débiter par DECO le 27/11/13 ) - <b>Vu le 28/11/13 : reprises feuillures en cours : R+2 refusé par COUVAL = à voir</b></li> </ul>		
28/11/2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Terminer purge charpente bois</b></li> </ul>		
28/11/2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Réaliser réservations portes laverie et lingerie RDC suivant demande CARI du 23/07/13</b></li> </ul>		
28/11/2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Faire nettoyer vos zones de travail à l'avancement ( Siporex, carottage, maçonnerie, etc. ) et éviter de laisser de l'eau stagner sur les planchers bois ( carottages )</b></li> </ul>		
28/11/2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Du fait de l'arrivée de plusieurs CES, il semble nécessaire de revoir l'organisation des abords du chantier ( stockage, stationnement, appro, livraisons, etc. )</b></li> </ul>		
<b>H.3</b>	<b><u>Lot n° 03 - MORISOT</u></b>	<b>Effectif :</b>	<b>0</b>
10/10/2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Intervention chape = 1 semaine par niveau : 4 jours prépa et 1 journée de coulage le vendredi</li> </ul>		
10/10/2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>• MORISOT demande à HT réservation bacs à douche</li> </ul>		
10/10/2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>• MORISOT demande que les attentes au sol du plombier soient placées au moins 10cm au-dessus du niveau brut plancher</li> </ul>		
10/10/2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Liste des documents à fournir à ECHOLOGOS : voir mail CAP à TCE connus du 30/09/13 à 8h07 + liste jointe au CR n°20</li> </ul>		
07/11/2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>• BI demande que la mise en œuvre de l'isolation acoustique et le traitement des points singuliers soient vérifiés par la MOE, ECHOLOGOS et SOCOTEC avant coulage des chapes = MORISOT informera chacun des concernés une semaine avant la date prévue pour chaque coulage</li> </ul>		
21/11/2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>• RDV pour visite contradictoire sur l'état des charpentes et planchers le 09/01/14 ( BI, Archi, SOCOTEC, EXP'BOIS, CDF, C2C, MORISOT )</li> </ul>		<b>09/01/2014</b>

## COMPTE RENDU DE CHANTIER (suite)

N°	Points abordés	Action	Délai
<b>H.4</b>	<b><u>Lot n° 04 - C2C Couverture</u></b>	<b>Effectif :</b>	<b>0</b>
21/11/2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communiquer plan de plancher haut R+4 ( plancher technique bois ) - <b>Vu le 28/11/13 : en attente éléments HT = à fournir pour le 12/12/13 au plus tard</b></li> </ul>		<b>12/12/2013</b>
21/11/2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communiquer fiches techniques des produits mis en œuvre ( traitement des bois, etc. ) - <b>Vu le 28/11/13 : à fournir pour le 12/12/13 au plus tard</b></li> </ul>		<b>12/12/2013</b>
21/11/2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vu en séance : relevé corniche côté rue le 21/11/13, côté cour le 28/11/13 ( appro 3 semaines ) : pose du 19/12 au 10/01/14 ( tranche 1 terminée le 24/12/13 ) / Dépose couverture tranche 1 du 06 au 17/01/14, Intervention C2C en parallèle ( charpente et lucarnes ), couverture tranche 1 du 20/01 au 14/02/14, dépose couverture Tranche 2 du 03 au 14/02/14 , intervention C2C en parallèle ( charpente et lucarnes ), couverture tranche 2 du 17/02 au 14/03/14, dépose couverture du 03 au 14/03/14, intervention C2C en parallèle ( charpente et lucarnes ), couverture tranche 3 du 17/03 au 11/04/14 - <b>Vu le 28/11/13 : Projet planning travaux lots 4, 5, 6, 7 et 9 - hors d'eau / hors d'air - présenté en séance aux entreprises concernées = accord TCE sur cette proposition = démontage échafaudages à compter du 05/05/2014</b></li> </ul>		
21/11/2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>• RDV pour visite contradictoire sur l'état des charpentes et planchers le 09/01/14 ( BI, Archi, SOCOTEC, EXP'BOIS, CDF, C2C, MORISOT )</li> </ul>		<b>09/01/2014</b>
<b>28/11/2013</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Préciser temps d'intervention casquette galerie RDC côté cour</b></li> </ul>		<b>05/12/2013</b>
<b>H.5</b>	<b><u>Lot n° 05 - COUVREURS de France</u></b>	<b>Effectif :</b>	<b>0</b>
10/10/2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communiquer fiches produit et délai appro ardoises - Vu le 24/10/13 : échantillon ardoise présenté en séance ( 40x22x3,8 ) / Délai appro annoncé = 3 semaines - Vu le 21/11/13 : appro ardoises entre le 02 et le 13/12/13 ( attention au stockage sur les planchers béton )</li> </ul>		
17/10/2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Intervention COUVREUR : façade Ouest ( Ponsardin ) à compter du 12/11 / Pignon Sud : à compter du 12/11 / Façade Est ( cour intérieure ) : à compter du 25/11 - Vu le 07/11/13 : suite retard 1 semaine montage échafaudage rue Ponsardin, toutes les interventions sont repoussées d'une semaine - Vu 21/11/13 : relevé corniche côté rue le 21/11/13, côté cour le 28/11/13 ( appro 3 semaines ) : pose du 19/12 au 10/01/14 ( tranche 1 terminée le 24/12/13 ) / Dépose couverture tranche 1 du 06 au 17/01/14, Intervention C2C en parallèle ( charpente et lucarnes ), couverture tranche 1 du 20/01 au 14/02/14, dépose couverture Tranche 2 du 03 au 14/02/14 , intervention C2C en parallèle ( charpente et lucarnes ), couverture tranche 2 du 17/02 au 14/03/14, dépose couverture du 03 au 14/03/14, intervention C2C en parallèle ( charpente et lucarnes ), couverture tranche 3 du 17/03 au 11/04/14 - <b>Vu le 28/11/13 : Projet planning travaux lots 4, 5, 6, 7 et 9 - hors d'eau / hors d'air - présenté en séance aux entreprises concernées = accord TCE sur cette proposition = démontage échafaudages à compter du 05/05/2014</b></li> </ul>		
17/10/2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Intervention en Pignon Sud : à terminer pour le 20/12/13 ( couverture, charpente, façade ) / Démontage échafaudage PIGNON Sud du 23 au 31/12/13 - Vu le 07/11/13 : montage échafaudage pignon Sud impossible ( talus pas terrassé par CARI ) = prestation en attente - <b>Vu le 28/11/13 : situation sans changement</b></li> </ul>		
17/10/2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communiquer fiches techniques ventelles désenfumage ( 550 x 550 demandé par HT à confirmer ) compris détail des asservissements et besoins électriques - Vu le 24/10/13 : CDF contacte SOCOTEC pour définir les produits à mettre en œuvre - Vu le 21/11/13 : CDF en attente renseignements de la part de HT</li> </ul>		
17/10/2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communiquer document. des souches VMC ( section à préciser par HT )</li> </ul>		
07/11/2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Intervention à compter du 18/11 côté Ponsardin et du 02/12 côté cour pour dépose des chéneaux puis arrêt de chantier en attente définition intervention charpentier ( entreprise non connue au 07/11/13 ) - Vu le 21/11/13 : chéneau côté rue déposé, côté cour à déposer pour le 27/11/13 au plus tard - <b>Vu le 28/11/13 : chéneau côté cour déposé</b></li> </ul>		
21/11/2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>• RDV pour visite contradictoire sur l'état des charpentes et planchers le 09/01/14 ( BI, Archi, SOCOTEC, EXP'BOIS, CDF, C2C, MORISOT )</li> </ul>		<b>09/01/2014</b>
<b>28/11/2013</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Déposer les DEP et mettre en place des renvois d'eau en tête ( proscrire les rejets vers chantier Villa COLBERT )</b></li> </ul>		<b>05/12/2013</b>

## COMPTE RENDU DE CHANTIER (suite)

N°	Points abordés	Action	Délai
H.6	<b><u>Lot n° 06 - DECO FACADES 51</u></b>	Effectif :	6
	<p><b>Travaux en cours :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Hydro gommage en cours de prépa ( démarrage le 29/11/13 - durée 1 semaine )</li> <li>- Relevé des corniches à changer terminé ( à communiquer à Archi pour validation )</li> <li>- Purge des pierres de corniche dégradées en cours</li> <li>- Sciage des pierre en pourtour de baies avant piochage enduits en cours</li> </ul>		
17/10/2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>• DECO Façade 51 demande des échafaudages pour les travaux sur les cheminées ( MOU demande à PROTECT de faire une proposition ) - Vu le 07/11/13 : chiffrer échafaudages pour interventions sur cheminées - Vu le 21/11/13 : les échafaudages nécessaires aux reprises des cheminées seront posés sur la couverture après réalisation de celle-ci. DECO chiffre en conséquence - <b>Vu le 28/11/13 : devis à communiquer ( prévoir travail en 3 phases )</b></li> </ul>		
17/10/2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Intervention en Pignon Sud : à terminer pour le 20/12/13 ( couverture, charpente, façade ) / Démontage échafaudage PIGNON Sud du 23 au 31/12/13 - Vu le 07/11/13 : montage échafaudage pignon Sud impossible ( talus pas terrassé par CARI ) = prestation en attente - <b>Vu le 28/11/13 : situation sans changement</b></li> </ul>		
28/11/2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Projet planning travaux lots 4, 5, 6, 7 et 9 - hors d'eau / hors d'air - présenté en séance aux entreprises concernées = accord TCE sur cette proposition = démontage échafaudages à compter du 05/05/2014. DECO Façade demande 3x3semaines pour reprise des cheminées après couverture</b></li> </ul>		
H.7	<b><u>Lot n° 07 - PROTECT ECHAFAUDAGE</u></b>	Effectif :	0
	<p><b>Travaux en cours :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Montage échafaudage côté rue en cours ( 95% )</li> <li>- Montage échafaudage cour en cours ( 90% )</li> </ul>		
17/10/2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Intervention en Pignon Sud : à terminer pour le 20/12/13 ( couverture, charpente, façade ) / Démontage échafaudage PIGNON Sud du 23 au 31/12/13 - Vu le 07/11/13 : montage échafaudage pignon Sud impossible ( talus pas terrassé par CARI ) = prestation en attente - <b>Vu le 28/11/13 : situation sans changement</b></li> </ul>		
28/11/2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Projet planning travaux lots 4, 5, 6, 7 et 9 - hors d'eau / hors d'air - présenté en séance aux entreprises concernées = accord TCE sur cette proposition = démontage échafaudages à compter du 05/05/2014 ( hors intempéries )</b></li> </ul>		
H.8	<b><u>Lot n° 08 - SOPREMA Entreprises</u></b>	Effectif :	0
21/11/2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communiquer temps d'intervention par poste pour le 28/11/13</li> </ul>	retard	28/11/2013

## COMPTE RENDU DE CHANTIER (suite)

N°	Points abordés	Action	Délai
<b>H.9</b>	<b><u>Lot n° 09 - COUVAL</u></b>	<b>Effectif :</b>	<b>0</b>
19/09/2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Proto lucarne à organiser au plus vite avec les entreprises concernées dès qu'elles seront désignées par BI</li> </ul>		
17/10/2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pose fenêtres ( COUVAL ) à compter du 18/11 : Façade Ouest ( Ponsardin ) R+3 en S47, R+2 en S48, R+1 en S49, Façade Est ( cour intérieure ) R+3 en S49, R+2 en S50, R+1 en S51 / R+4 et RDC à caler - Vu le 07/11/13 : suite retard 1 semaine montage échafaudage rue Ponsardin, toutes les interventions sont repoussées d'une semaine - Vu le 21/11/13 : pose côté rue : R+3 en S49, R+2 en S50 et R+1 en S51 / côté cour : R+3 en S02, R+2 en S03 et R+1 en S04 / Au R+4 : pose tranche 1 en S06, tranche 2 en S10 et tranche 3 en S14 - <b>Vu le 28/11/13 : Projet planning travaux lots 4, 5, 6, 7 et 9 - hors d'eau / hors d'air - présenté en séance aux entreprises concernées = accord TCE sur cette proposition = démontage échafaudages à compter du 05/05/2014 ( hors intempéries )</b></li> </ul>		
21/11/2013 <b>28/11/2013</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appro à débiter en S48 ( pose à compter du 02/12/13 )</li> <li>• <b>Faire réception des supports livrés par BEC et établir PV de réception / COUVAL annonce que les reprises des fonds de feuillure réalisées par BEC au R+2 sont refusées = à confirmer par écrit</b></li> </ul>		<b>28/11/2013</b>
<b>H.10</b>	<b><u>Lots n° 10 et n°13 - ARTI Production</u></b>	<b>Effectif :</b>	<b>0</b>
10/10/2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communiquer méthodologie ( travaux et appro ) et planning intervention à la réunion de chantier du 17/10/13 à 14h00 - Vu le 17/10/13 : rappel - Vu le 21/11/13 : promis par ARTI pour le 28/11/13 ( attention la pose s'annonce délicate à cause de l'environnement ! )</li> </ul>	<b>retard 28j</b>	<b>17/10/2013</b>
10/10/2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communiquer descente de charge galerie à la réunion de chantier du 17/10/13 à 14h00 - Vu le 17/10/13 : annoncée pour le 24/10/13 - Vu le 07/11/13 : transmis seble-t-il à BEC = à diffuser conformément aux procédures - Vu le 21/11/13 : mise au point en cours avec ABE = diffusion à faire au plus vite</li> </ul>	<b>retard 23j</b>	<b>24/10/2013</b>
10/10/2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coupes et détails ( charpente métallique, menuiseries extérieures, serrurerie ) à communiquer pour le 17/10/13 - Vu le 17/10/13 : annoncée pour le 14/11/13 - Vu le 21/11/13 : promis pour le 28/11/13</li> </ul>	<b>retard</b>	<b>14/11/2013</b>
10/10/2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Liste des documents à fournir à ECHOLOGOS : voir mail CAP à TCE connus du 30/09/13 à 8h07 + liste jointe au CR n°20</li> </ul>		
<b>H.11</b>	<b><u>Lot n° 11 - MEREAU JC</u></b>	<b>Effectif :</b>	<b>0</b>
07/11/2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communiquer tous détails de cloisons/doublages/gaines désenfumage/etc. pour le 14/11/13</li> </ul>	<b>retard 10j</b>	<b>14/11/2013</b>
07/11/2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communiquer fiches et AT des produits mis en oeuvre pour le 14/11/13</li> </ul>	<b>retard 10j</b>	<b>14/11/2013</b>
07/11/2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communiquer temps d'intervention par prestation ( cloisons- doublage / gaines désenfumage / faux-plafonds ) et par niveau pour le 21/11/13 - <b>Vu le 28/11/13 : les temps communiqués en séance ne semblent pas réalistes : 4s / Tranche et par niveau = 60 semaines pour 9 semaines prévues au planning marché !!! = à revoir</b></li> </ul>	<b>retard 5j</b>	<b>21/11/2013</b>
07/11/2013 <b>28/11/2013</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préciser méthodo appro et stockage pour le 21/11/13</li> <li>• <b>Intervention JCM à compter du 02/12/13 pour pose des profils haut des cloisons sous plancher existants ( intervention avant pose Nergalto )</b></li> </ul>	<b>retard 5j</b>	<b>21/11/2013</b>
<b>28/11/2013</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Démarrage cloisons à compter du 03/02/14 ( R+2 puis R+1 puis R+3 puis RDC puis R+4 ) - Voir possibilité de poser la peau côté circulation en partie haute pour permettre démarrage des corps d'état techniques</b></li> </ul>		
<b>28/11/2013</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Organisation travaux cloisons / Doublage / faux-plafonds : en n°1, les cloisons séparatives chambres et circulation, en n°2, le splafonds placo, en n°3, les doublages et en n°4 les cloisons de distribution</b></li> </ul>		
<b>28/11/2013</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Gainés désenfumage = section nominale définies par HT + 10cm de cloisons PROMAT ( épaisseur 3cm + 2cm de jeux pour reprise des faux-aplomb )</b></li> </ul>		
<b>28/11/2013</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Etablir et diffuser de toute une urgence ( pour le 05/12/13 au plus tard ) un projet de réalisation des pieds de cloison sur les planchers bois existants</b></li> </ul>		<b>05/12/2013</b>

## COMPTE RENDU DE CHANTIER (suite)

N°	Points abordés	Action	Délai
<b>H.12</b>	<b><u>Lot n° 12 - CARI Menuiserie</u></b>	<b>Effectif :</b>	<b>0</b>
18/07/2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réservations et nomenclature portes à diffuser pour le 05/09/13 - Vu le 29/08/13 : promis par CARI pour le 26/09/13 si commande reçue - Vu le 26/09/13 : réservations et nomenclatures remises en séance mais à revoir suite accord SOCOTEC sur tolérance 5% sur largeur passage 2UP dans circulations horizontales ( 90+50 = 1,36m de passage libre ) - Vu le 03/10/13 : plans et nomenclature diffusées : à revoir suite visa Archi - Vu le 07/11/13 : mise à jour en attente réunion de coordination avec lot cloisons - <b>Vu le 28/11/13 : établir détail portes de recoupement en encastrant les bâtis au maximum dans les cloisons de circulation ( attention : ouverture à 90° impérative compris en phase "bloquée" par les ventouses</b></li> </ul>		<b>26/09/2013</b>
26/09/2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fournir documentation serrure chambres pour le 28/10/13 - Vu le 07/11/13 : prévoir RDV avec fournisseur - <b>Vu le 28/11/13 : contrôle des références béquilles en cours entre BI et CARI</b></li> </ul>		<b>28/11/2013</b>
10/10/2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Liste des documents à fournir à ECHOLOGOS : voir mail CAP à TCE connus du 30/09/13 à 8h07 + liste jointe au CR n°20</li> </ul>		
07/11/2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Porte palière à présenter pour le 28/11/13</li> </ul>		<b>28/11/2013</b>
<b>H.12a</b>	<b><u>Lot n° 12A - ESCAO</u></b>	<b>Effectif :</b>	<b>0</b>
10/10/2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communiquer fiches techniques produit + détails courants et points particuliers pour le 24/10/13</li> </ul>	<b>retard 23j</b>	<b>24/10/2013</b>
10/10/2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Catalogue pour choix à communiquer à MOU et MOE pour le 24/10/13</li> </ul>	<b>retard 23j</b>	<b>24/10/2013</b>
10/10/2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préciser finition escaliers</li> </ul>	<b>retard 23j</b>	<b>24/10/2013</b>
10/10/2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Confirmer durée pose 2 semaines environ ( 25 unités à poser ) après chape et enduits de préparation</li> </ul>	<b>retard 23j</b>	<b>24/10/2013</b>
10/10/2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Liste des documents à fournir à ECHOLOGOS : voir mail CAP à TCE connus du 30/09/13 à 8h07 + liste jointe au CR n°20</li> </ul>		
<b>H.14</b>	<b><u>Lot n° 14 -</u></b>	<b>Effectif :</b>	<b>0</b>
	.		
<b>H.15</b>	<b><u>Lot n° 15 - DEBEAUMONT &amp; Fils</u></b>	<b>Effectif :</b>	<b>0</b>
07/11/2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communiquer plaquettes carrelage pour choix pour le 05/12/13</li> </ul>		<b>05/12/2013</b>
07/11/2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communiquer fiches et AT des produits mis en oeuvre pour le 05/12/13</li> </ul>		<b>05/12/2013</b>
21/11/2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communiquer temps d'intervention par niveau pour le 28/11/13 - <b>Vu le 28/11/13 : fait mais à revoir</b></li> </ul>		<b>28/11/2013</b>
<b>28/11/2013</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Etablir et diffuser pour le 05/12/13 au plus tard un plan de repérage des sols à poser dans le cadre de votre marché ( par niveau et par type de produit ) en précisant les épaisseurs de chaque produit</b></li> </ul>		<b>05/12/2013</b>
<b>H.16</b>	<b><u>Lot n° 16 - DECO 7</u></b>	<b>Effectif :</b>	<b>0</b>
07/11/2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communiquer plaquettes sols souples pour choix pour le 21/11/13</li> </ul>	<b>retard 5j</b>	<b>21/11/2013</b>
07/11/2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communiquer fiches et AT des produits mis en oeuvre pour le 21/11/13</li> </ul>	<b>retard 5j</b>	<b>21/11/2013</b>
21/11/2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communiquer temps d'intervention par niveau pour le 28/11/13</li> </ul>	<b>retard</b>	<b>28/11/2013</b>
<b>28/11/2013</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Etablir et diffuser pour le 05/12/13 au plus tard un plan de repérage des sols à poser dans le cadre de votre marché ( par niveau et par type de produit ) en précisant les épaisseurs de chaque produit</b></li> </ul>		<b>05/12/2013</b>
<b>H.17</b>	<b><u>Lot n° 17 - GENERALE PEINTURE / PEINTURE PERGENT</u></b>	<b>Effectif :</b>	<b>0</b>
07/11/2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communiquer nuanciers peinture et plaquettes revêtements muraux pour choix pour le 21/11/13</li> </ul>	<b>retard 5j</b>	<b>21/11/2013</b>
07/11/2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communiquer fiches et AT des produits mis en oeuvre pour le 21/11/13</li> </ul>	<b>retard 5j</b>	<b>21/11/2013</b>
21/11/2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communiquer temps d'intervention par niveau pour le 28/11/13</li> </ul>	<b>retard</b>	<b>28/11/2013</b>

## COMPTE RENDU DE CHANTIER (suite)

N°	Points abordés	Action	Délai
<b>H.18</b>	<b><u>Lot n° 18 - BLANCHARD Electricité</u></b>	<b>Effectif :</b>	<b>0</b>
18/07/2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>Prendre en considération tous les points vus en séance avec représentant FT ( Mr CARDON ) : voir CR au paragraphe E8</li> </ul>		
03/10/2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>Voir avec BEC pour pose ceinturage terre avant coulage dallage</li> </ul>		
10/10/2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>Liste des documents à fournir à ECHOLOGOS : voir mail CAP à TCE connus du 30/09/13 à 8h07 + liste jointe au CR n°20</li> </ul>		
24/10/2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>Coordination / Synthèse plans chambres type à faire le 07/11/13 = voir mail OPC du 24/10/13 à 18h25 - Vu le 07/11/13 : détail des points techniques vus en séance : voir CR architecte au § 5 : MOU alinéa 07.11.13 : Réunion avec DENIS Industries - <b>Vu le 28/11/13 : BI informe que les plans diffusés par DENIS Industries ne sont pas conformes aux marchés = BLANCHARD reprend ses plans en fonction des quelques points vus en séance et des visas émis puis diffuse ses plans à Archi, CAP Ingelec Elect., HT pour le 03/12/13 au plus tard pour présnetation plans de conjoint BLANCHARD / HT le 05/12/13</b></li> </ul>		
<b>28/11/2013</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Attention : intervention JCM pour pose des rails hauts des cloisons sous planchers existants au R+1 et R+2 à compter du 02/12/13 ( avant pose Nergalto par BEC ) et démarrage travaux cloisons à compter du 03/02/14</b></li> </ul>		
<b>H.19</b>	<b><u>Lots n° 19 et n° 20 - HERVE THERMIQUE</u></b>	<b>Effectif :</b>	<b>0</b>
20/06/2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>Besoins électriques à communiquer pour le 27/06/13 ( VMC, tourelles et trappes de désenfumage, BEC, etc. ) - Vu le 27/06/13 : plan annoncé pour le 04/07/13 - Vu le 04/07/13 : en cours selon HTh - Vu le 22/07/13 : aucun élément reçu - Vu le 29/08/13 : annoncé pour le 05/09/13 - Vu le 26/09/13 : annoncé pour le 03/10/13 par HT - Vu le 03/10/13 : à fournir pour le 17/10/13 impérativement ( avec localisation des attentes élect. souhaitées ) - <b>Vu le 28/11/13 : diffusé le 27/11/13 selon HT</b></li> </ul>	<b>retard 37j</b>	<b>03/10/2013</b>
27/06/2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>Colonne sèche sous dallage à poser impérativement pour le 09/08/13 ( dallage en S33 et S34 ) - Vu le 22/08/13 : date pose réseaux sous dallage voir planning joint au CR ( ligne 75 )</li> </ul>		
10/10/2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réseaux VB et VH : respecter plans marchés HT - Vu le 17/10/13 : SOCOTEC demande la suppression de la VB placée dans l'angle du sas d'accès à RDC - Vu le 24/10/13 : plan diffusé le 22/10/13 - Vu le 07/11/13 : BEC informe n'avoir rien reçu de HT = urgentissime ( pour le 14/11/13 au plus tard ) - <b>Vu le 28/11/13 : diffusé le 27/11/13 selon HT</b></li> </ul>	<b>retard 9j</b>	<b>14/11/2013</b>
10/10/2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sections et débits des rejets en toiture à fournir au couvreur le 17/10/13 : important car délai appro ventelles important - Vu le 17/10/13 : Sorties groupes d'extraction désenfumage 550 x 550 à confirmer par HT et sorties VMC à communiquer - <b>Vu le 28/11/13 : diffusé le 27/11/13 selon HT</b></li> </ul>	<b>retard 27j</b>	<b>17/10/2013</b>
10/10/2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>Etudier avec BEC faisabilité de passage en saignée des évacuations douches et évier en plancher bas R+4 et/ou en PH R+3 mais en regroupant au maximum tous les réseaux le long d'une cloison ( soffites limité au plus juste ) - Vu le 24/10/13 : la dernière disposition n'apparaît pas sur les plans reçus</li> </ul>	<b>retard 28j</b>	<b>17/10/2013</b>
10/10/2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>Liste des documents à fournir à ECHOLOGOS : voir mail CAP à TCE connus du 30/09/13 à 8h07 + liste jointe au CR n°20</li> </ul>		
17/10/2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>MORISOT demande à HT réservation bacs à douche + méthodologie de pose</li> </ul>	<b>retard 23j</b>	<b>24/10/2013</b>
17/10/2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>MORISOT demande que les attentes au sol du plombier soient placées au moins 10cm au-dessus du niveau brut plancher</li> </ul>		
24/10/2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>Coordination / Synthèse plans chambres type à faire le 07/11/13 = voir mail OPC du 24/10/13 à 18h25 - Vu le 07/11/13 : détail des points techniques vus en séance : voir CR architecte au § 5 : MOU alinéa 07.11.13 : Réunion avec DENIS Industries - <b>Vu le 28/11/13 : BI informe que les plans diffusés par DENIS Industries ne sont pas conformes aux marchés = BLANCHARD reprend ses plans en fonction des quelques points vus en séance et des visas émis puis diffuse ses plans à Archi, CAP Ingelec Elect., HT pour le 03/12/13 au plus tard pour présnetation plans de conjoint BLANCHARD / HT le 05/12/13</b></li> </ul>		
07/11/2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>BI rappelle que tous les raccordements EU/ef/ec aux matériels DENIS Industries sont à la charge de HT</li> </ul>		
07/11/2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>Préciser les débits et performances acoustiques des entrées d'air mise en œuvre + plan de repérage à diffuser</li> </ul>	<b>retard 10j</b>	<b>14/11/2013</b>

## COMPTE RENDU DE CHANTIER (suite)

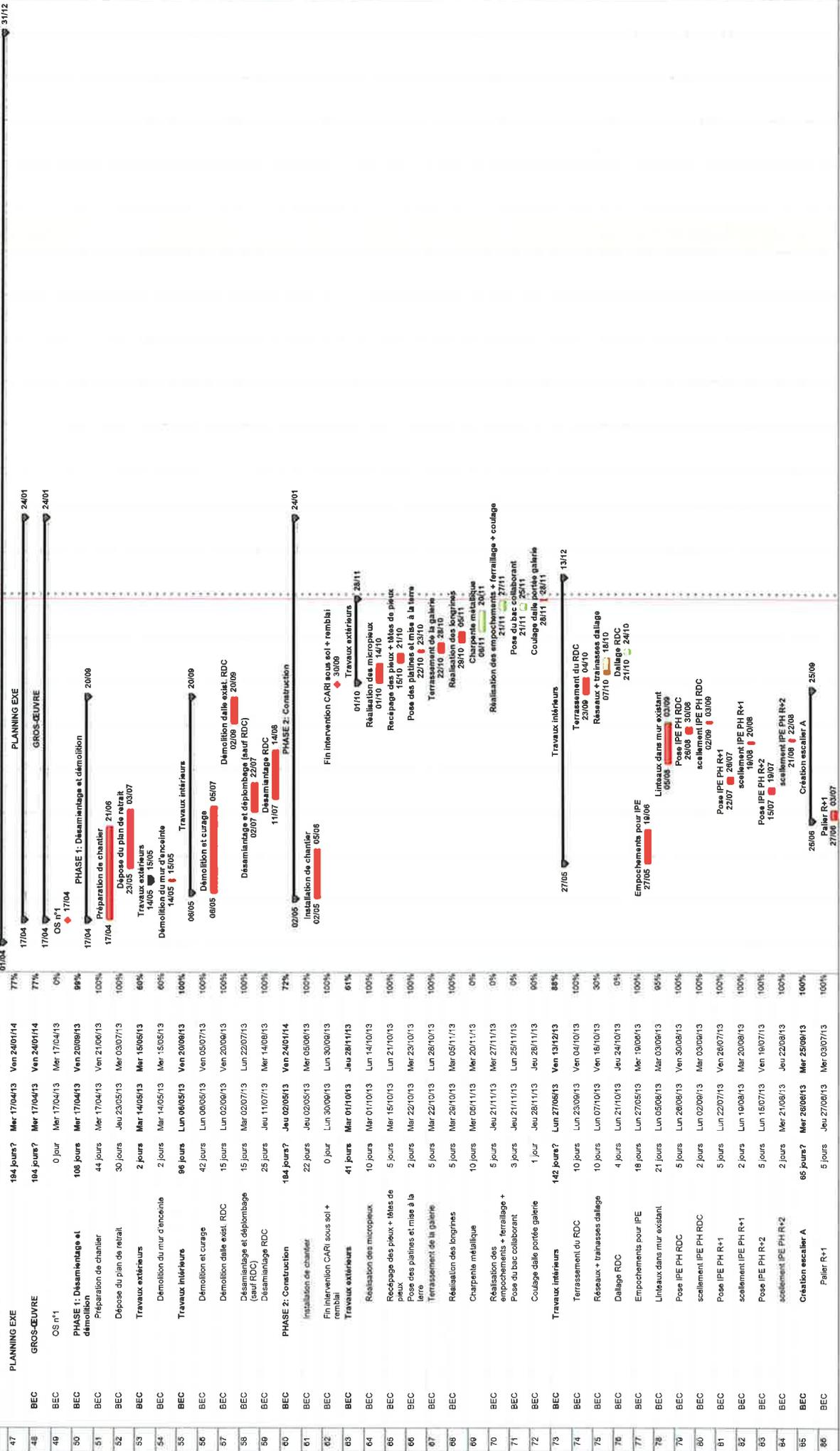
N°	Points abordés	Action	Délai
21/11/2013	<p><b><u>Lots n° 19 et n° 20 - HERVE THERMIQUE ( suite )</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Communiquer l'implantation des blocs moteur en combles ( VMC et désenfumage ), leurs poids, leurs dimensions, la méthode d'approvisionnement de ces équipements, les dimensions des sorties d'air ( sections et débits )</li> </ul>	<b>retard</b>	<b>28/11/2013</b>
<b>28/11/2013</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Détailler les gaines techniques intégrant des VB et VH en prenant en compte les dimensions maxi des gaines telles que représentées sur les plans archi ( gaines désenfumage = section nominale définies par HT + 10cm de cloisons PROMAT ( épaisseur 3cm + 2cm de jeux pour reprise des faux-aplomb )</b></li> </ul>		
<b>H. 20B</b>	<p><b><u>Lot n° 20B - DENIS Industries</u></b></p>	<b>Effectif :</b>	<b>0</b>
26/09/2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mobilier logt 101 à prévoir pour 12/2013 ( logement témoin )</li> </ul>		
24/10/2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coordination / Synthèse plans chambres type à faire le 07/11/13 = voir mail OPC du 24/10/13 à 18h25 - Vu le 07/11/13 : détail des points techniques vus en séance : voir CR architecte au § 5 : MOU alinéa 07.11.13 : Réunion avec DENIS Industries</li> </ul>		
07/11/2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dossier technique complet "résidence COLBERT" à diffuser pour le 15/11/13 - Vu le 21/11/13 : fait le 12/11/13 - <b>Vu le 28/11/13 : BI informe que les derniers plans reçus de DENIS Industries ne sont pas conformes aux plans marché = à revoir selon marché.</b></li> </ul>		<b>05/12/2013</b>
<b>H.21</b>	<p><b><u>Lot n° 21 -</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>	<b>Effectif :</b>	<b>0</b>





Résidence Colbert à REIMS  
Reconversion de l'aile Sud en résidence de tourisme

N°	ENTREPRISE	Nom de la tâche	PLANNING MARCHÉ	Début	Fin	% achév
1			PLANNING MARCHÉ	Lun 01/04/13	Mer 31/12/14	0%
47	BEC	PLANNING EXE	PLANNING EXE	Mer 17/04/13	Ven 24/01/14	77%
48	BEC	GROS-ŒUVRE	GROS-ŒUVRE	Mer 17/04/13	Ven 24/01/14	77%
49	BEC	OS n°1	OS n°1	Mer 17/04/13	Mer 17/04/13	0%
50	BEC	PHASE 1: Démantèlement et démolition	PHASE 1: Démantèlement et démolition	Mer 17/04/13	Ven 20/09/13	99%
51	BEC	Préparation de chantier	Préparation de chantier	Mer 17/04/13	Ven 21/06/13	100%
52	BEC	Dépose du plan de retrait	Dépose du plan de retrait	Jeu 23/05/13	Mer 03/07/13	100%
53	BEC	Travaux extérieurs	Travaux extérieurs	Mer 14/05/13	Mer 15/05/13	60%
54	BEC	Démolition du mur d'enceinte	Démolition du mur d'enceinte	Mer 14/05/13	Mer 15/05/13	60%
55	BEC	Travaux intérieurs	Travaux intérieurs	Lun 06/05/13	Ven 20/09/13	100%
56	BEC	Démolition et curage	Démolition et curage	Lun 06/05/13	Ven 05/07/13	100%
57	BEC	Démolition dalle exist. RDC	Démolition dalle exist. RDC	Lun 02/06/13	Ven 20/09/13	100%
58	BEC	Démantèlement et déblayage (sur RDC)	Démantèlement et déblayage (sur RDC)	Mer 02/07/13	Lun 22/07/13	100%
59	BEC	Démantèlement RDC	Démantèlement RDC	Jeu 11/07/13	Mer 14/09/13	100%
60	BEC	PHASE 2: Construction	PHASE 2: Construction	Jeu 02/05/13	Ven 24/01/14	72%
61	BEC	Installation de chantier	Installation de chantier	Jeu 02/05/13	Mer 05/06/13	100%
62	BEC	Fin intervention CARI sous sol + remblai	Fin intervention CARI sous sol + remblai	Lun 30/06/13	Lun 30/06/13	100%
63	BEC	Travaux extérieurs	Travaux extérieurs	Mer 01/10/13	Jeu 28/11/13	61%
64	BEC	Réalisation des micropeux	Réalisation des micropeux	Mer 01/10/13	Lun 14/10/13	100%
65	BEC	Recèpage des pieux + Més de pieux	Recèpage des pieux + Més de pieux	Mer 15/10/13	Lun 21/10/13	100%
66	BEC	Pose des platines et mise à la terre	Pose des platines et mise à la terre	Mer 22/10/13	Mer 23/10/13	100%
67	BEC	Terrassement de la galerie	Terrassement de la galerie	Mer 22/10/13	Lun 26/10/13	100%
68	BEC	Réalisation des longrines	Réalisation des longrines	Mer 26/10/13	Mer 05/11/13	100%
69	BEC	Charpente métallique	Charpente métallique	Mer 05/11/13	Mer 20/11/13	0%
70	BEC	Réalisation des empochements + ferrillage +	Réalisation des empochements + ferrillage +	Jeu 21/11/13	Mer 27/11/13	0%
71	BEC	Pose du bac collaborant	Pose du bac collaborant	Jeu 21/11/13	Lun 25/11/13	0%
72	BEC	Coulage dalle portées galerie	Coulage dalle portées galerie	Jeu 28/11/13	Jeu 28/11/13	90%
73	BEC	Travaux intérieurs	Travaux intérieurs	Lun 27/05/13	Ven 13/12/13	85%
74	BEC	Terrassement du RDC	Terrassement du RDC	Lun 23/06/13	Ven 04/10/13	100%
75	BEC	Réseaux + trassées dallage	Réseaux + trassées dallage	Lun 07/10/13	Ven 16/10/13	30%
76	BEC	Dallage RDC	Dallage RDC	Lun 21/10/13	Jeu 24/10/13	0%
77	BEC	Empochements pour IPE	Empochements pour IPE	Lun 27/05/13	Mer 19/09/13	100%
78	BEC	Linéaires dans mur existant	Linéaires dans mur existant	Lun 05/08/13	Mar 03/09/13	95%
79	BEC	Pose IPE PH RDC	Pose IPE PH RDC	Lun 26/06/13	Ven 30/08/13	100%
80	BEC	scellement IPE PH RDC	scellement IPE PH RDC	Lun 02/06/13	Mar 03/09/13	100%
81	BEC	Pose IPE PH R+1	Pose IPE PH R+1	Lun 22/07/13	Ven 26/07/13	100%
82	BEC	scellement IPE PH R+1	scellement IPE PH R+1	Lun 16/08/13	Mar 20/09/13	100%
83	BEC	Pose IPE PH R+2	Pose IPE PH R+2	Lun 15/07/13	Ven 16/07/13	100%
84	BEC	scellement IPE PH R+2	scellement IPE PH R+2	Mer 21/09/13	Jeu 22/09/13	100%
85	BEC	Création escalier A	Création escalier A	Mer 26/06/13	Mer 25/09/13	100%
86	BEC	Peller R+1	Peller R+1	Jeu 27/06/13	Mer 03/07/13	100%



# PLANNING EXE TCE indice C (modif suite réception planning BEC du 14/08/13)

Résidence Colbert à REIMS  
Reconversion de l'aile Sud en résidence de tourisme

N°	ENTREPRISE	Nom de la tâche	Durée	Début	Fin	% achevé
87	BEC	Coulage palier R+1	1 jour	Mer 17/07/13	Mer 17/07/13	100%
88	BEC	RDC à R+1	23 jours?	Mer 20/06/13	Ven 20/07/13	100%
89	BEC	Pallier R+2	5 jours	Ven 20/07/13	Jeu 01/08/13	100%
90	BEC	Coulage palier R-2	1 jour	Jeu 08/08/13	Jeu 08/08/13	100%
91	BEC	R+1 à R+2	9 jours	Mer 31/07/13	Lun 12/08/13	100%
92	BEC	Pallier R+3	6 jours	Lun 12/08/13	Mer 20/08/13	100%
93	BEC	Coulage palier R+3	1 jour	Mer 21/08/13	Mer 21/08/13	100%
94	BEC	R+2 à R+3	11 jours	Mer 13/08/13	Mer 28/08/13	100%
95	BEC	Pallier R+3 mezzanine	6 jours	Lun 26/08/13	Lun 02/09/13	100%
96	BEC	R+3 à R+3 mezzanine	10 jours	Jeu 26/08/13	Mer 11/09/13	100%
97	BEC	Pallier R+4	5 jours	Lun 02/09/13	Ven 06/09/13	100%
98	BEC	Coulage palier R+4	1 jour	Lun 16/09/13	Lun 16/09/13	100%
99	BEC	R+3 mezzanine à R+4	10 jours	Jeu 12/09/13	Mer 25/09/13	100%
100	BEC	Ascenseur	44 jours	Jeu 18/07/13	Mer 18/09/13	84%
101	BEC	Création fosse ascenseur	6 jours	Jeu 18/07/13	Jeu 25/07/13	100%
102	BEC	Création élévation ascenseur	25 jours	Lun 12/08/13	Lun 16/09/13	100%
103	BEC	Création dalle edicule ascenseur	2 jours	Mer 17/09/13	Mer 18/09/13	0%
104	BEC	Escalier B	48 jours	Mer 10/07/13	Lun 18/09/13	100%
105	BEC	Pallier cage B - R+1	6 jours	Mer 10/07/13	Mer 17/07/13	100%
106	BEC	Pallier cage B - R+2	6 jours	Jeu 01/08/13	Jeu 08/08/13	100%
107	BEC	Pallier cage B - R+3	7 jours	Lun 12/08/13	Mer 21/08/13	100%
108	BEC	Pallier cage B - R+4	5 jours	Lun 02/09/13	Ven 06/09/13	100%
109	BEC	Coulage palier R+4 cage B	1 jour	Lun 16/09/13	Lun 16/09/13	100%
110	BEC	Création Escalier C	61 jours	Jeu 04/07/13	Ven 27/09/13	100%
111	BEC	Pallier R+1	5 jours	Jeu 04/07/13	Mer 10/07/13	100%
112	BEC	Coulage palier R+1	1 jour	Mer 17/07/13	Mer 17/07/13	100%
113	BEC	RDC à R+1	15 jours	Lun 08/07/13	Ven 20/07/13	100%
114	BEC	Pallier R+2	5 jours	Ven 26/07/13	Jeu 01/08/13	100%
115	BEC	Coulage palier R-2	1 jour	Ven 02/08/13	Ven 02/08/13	100%
116	BEC	R+1 à R+2	11 jours	Ven 02/08/13	Lun 19/08/13	100%
117	BEC	Pallier R+3	6 jours	Lun 12/08/13	Mer 20/08/13	100%
118	BEC	Coulage palier R-3	1 jour	Mer 21/08/13	Mer 21/08/13	100%
119	BEC	R+2 à R+3	10 jours	Lun 19/08/13	Ven 30/08/13	100%
120	BEC	Pallier R+3 mezzanine	5 jours	Lun 26/08/13	Ven 30/08/13	100%
121	BEC	Coulage palier R-3 mezzanine	1 jour	Lun 02/09/13	Lun 02/09/13	100%
122	BEC	R+3 à R+3 mezzanine	10 jours	Lun 02/09/13	Ven 13/09/13	100%
123	BEC	Pallier R+4	5 jours	Lun 02/09/13	Ven 06/09/13	100%
124	BEC	Coulage palier R+4	1 jour	Lun 16/09/13	Lun 16/09/13	100%
125	BEC	R+3 mezzanine à R+4	10 jours	Lun 16/09/13	Ven 27/09/13	100%
126	BEC	Bouchement fenêtre pigeon	6 jours	Lun 17/09/13	Lun 24/09/13	100%
127	BEC	Bouchement SIPOREX	25 jours	Mer 01/10/13	Mar 05/11/13	75%

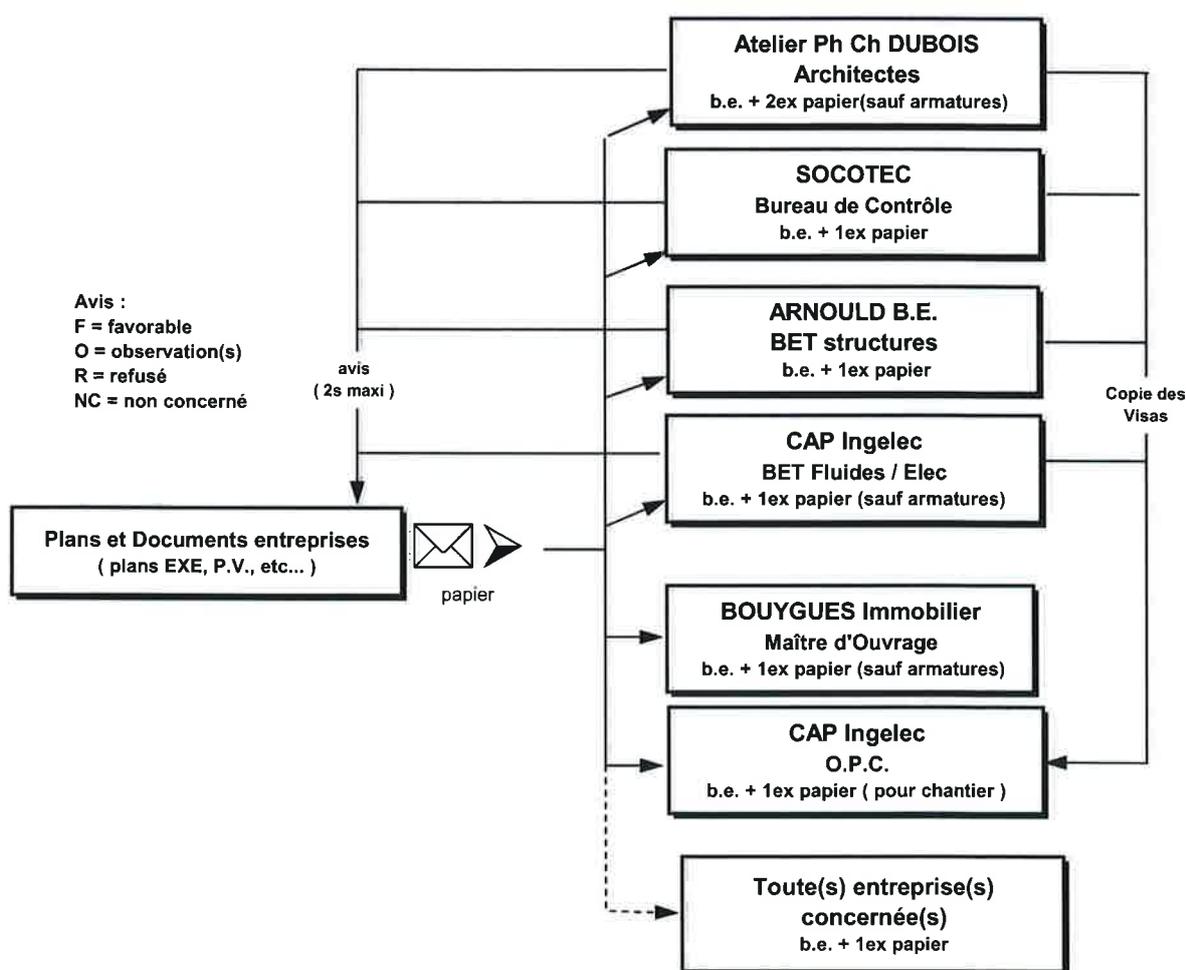
# PLANNING EXE TCE indice C (modif suite réception planning BEC du 14/08/13)

Résidence Colbert à REIMS  
Reconversion de l'aile Sud en résidence de tourisme

N°	ENTREPRISE	Nom de la tâche	Durée	Debut	Fin	% achevé
128	BEC	Plancher treillis mezzanine	13 jours	Lun 22/07/13	Mer 07/08/13	100%
129	BEC	Coulage	2 jours	Jeu 08/08/13	Ven 09/08/13	100%
130	BEC	Plancher treillis PH R+3	34 jours	Lun 06/09/13	Jeu 24/10/13	100%
131	BEC	Coulage	1 jour	Ven 25/10/13	Ven 25/10/13	100%
132	BEC	Création tées marches escaliers bois mezzanine	10 jours	Lun 23/09/13	Ven 04/10/13	0%
133	BEC	Glacis / seuils / allèges / tabbleaux	33 jours	Lun 28/10/13	Ven 13/12/13	40%
134	BEC	Enduit maçonnerie	5 jours	Jeu 16/09/13	Mer 25/09/13	0%
135	BEC	Finition escaliers A	20 jours	Jeu 16/09/13	Mer 16/10/13	95%
136	BEC	Finition escaliers C	20 jours	Jeu 17/10/13	Ven 15/11/13	95%
137	BEC	Repli de chantier	5 jours	Jeu 02/01/14	Mer 08/01/14	80%
138	DECO FAC	Ravalement pignon sud	40 jours	Mer 15/11/13	Jeu 06/01/14	0%
139		Parking pignon sud disponible	61 jours	Lun 28/10/13	Ven 24/01/14	0%
140	LOT 7	Echafaudages	61 jours?	Lun 28/10/13	Ven 24/01/14	41%
141	PROTECT	Montage pignon sud	10 jours	Lun 28/10/13	Mar 12/11/13	0%
142	PROTECT	Démontage pignon sud	10 jours	Lun 13/01/14	Ven 24/01/14	0%
143	PROTECT	Montage échafaudage façade rue	9 jours?	Lun 04/11/13	Ven 15/11/13	90%
144	PROTECT	Montage échafaudage façade cour	10 jours?	Lun 18/11/13	Ven 28/11/13	80%



## Diagramme de cheminement des documents (EXE entreprises et visas )



Agence de REIMS : 160, rue Louis Victor de Broglie – 51 430 BEZANNES - Tél : 03 26 79 11 99 – Fax : 03 26 04 41 41

Siège social : 47 allée des Palanques – BP 12 – 33127 SAINT JEAN D'ILLAC – Tél : 05 56 68 83 20 – Fax : 05 56 68 83 29 – www.capingelec.com

SAS au capital de 1 200 000 € - 384 326 468 RCS BORDEAUX – NAF 7112 B – TVA intracommunautaire FR 71 384 326 468

Locataire-Gérante de la société AQUITEC immatriculée au RCS de Bordeaux sous le n°B472202811

**CHECK-LIST DE VERIFICATION DE LA VALIDITE DES PIECES ADMINISTRATIVES POUR LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES NOUS SIGNONS UN MARCHÉ ET POUR LES SOUS-TRAITANT**

Pièces administratives	Oui	Non	Contenu obligatoire	Observations
Attestation d'assurance décennale			Etablie par la compagnie d'assurances ou par un agent général et non par un courtier	
			Valable à la date de la DROC	
			Sinon attestation de la Compagnie d'Assurance certifiant que l'entreprise est bien assurée pour le chantier situé à (référence du chantier et précisant la date de la DROC)	
			Référence au régime de capitalisation	
			Compatible à la qualification sinon attestation spécifique à l'activité du contrat	
		Mention de couverture de l'entreprise en qualité de sous-traitant		
Attestation Responsabilité civile			Valable pour l'année en cours	
Attestation qualification (obligatoire pour les entreprises de fondations, de gros-œuvre et de clos et couvert)			Valable à la date de la DROC	
			Sinon valable pour l'année en cours	
Extrait K bis			Qualifications spécifiées = qualifications requises pour le contrat	
			Datant de moins de 3 mois	
Attestation fiscale			Attestation sur l'honneur du PDG ou gérant	
Attestation URSSAF			Attestation émanant de l'URSSAF	
			Datant de moins de 6 mois	
Attestation certifiant que le travail sera réalisé avec des salariés employés régulièrement au regard des articles L.1221-10, L.3243-2 et R.3243-1 du Code du Travail			Attestation sur l'honneur du PDG ou gérant	
			Mention du nom du chantier, de la nature des travaux et de la date du contrat	
			Accompagnée, le cas échéant, de la liste des salariés étrangers employés	
<b>Loi sur la sous-traitance</b>			<b>UNIQUEMENT POUR LES ENTREPRISES SOUS-TRAITANTES</b>	
Demande d'agrément			Etabli par l'entreprise qui sous-traite	
			Avec l'indication : 1_ du sous-traitant (Dénomination sociale, Forme juridique, Capital, Siège social, n° RCS (ou RCM), Travaux sous-traités, désignation précise du (ou des) lot (s), Montant du marché de sous-traitance)	
			2_ des conditions de paiement	
Caution garantissant le paiement des prestations exécutées par le sous-traitant conformément à l'article 14.1 de la loi n° 75-1334 du 31 décembre 1975			Etablie par un établissement qualifié	
			A défaut mettre en place la procédure de paiement direct des sous-traitants	



---

## Liste des documents à fournir par les entreprises

Ce document comprend 5 pages.

Echologos

**Client :** **BOUYGUES IMMOBILIER**

**Ouvrage :** **Reconversion de l'aile sud en résidence de tourisme Caserne  
Colbert à REIMS**

**Objet :** **Liste des documents à fournir par les entreprises**

**Date :** **27 septembre 2013**

**Auteur :** **Laura NACZAJ  
Acousticienne, ingénieur ENSIP**

**Rapport n° :** **LN/CS/13482**

## **1 LOT 1 – TERRASSEMENT – GROS OEUVRE**

Tous les documents demandés ci-dessous doivent être transmis simultanément. Dans le cas contraire, une liste des documents manquants accompagnée d'un avis défavorable sera retournée.

Procès verbaux acoustiques donnant les indices  $R_A$  et  $L_{n,w}$  des planchers béton si différents de ceux décrits ci-dessus.

## **2 LOT 3 – CHAPES**

Tous les documents demandés ci-dessous doivent être transmis simultanément. Dans le cas contraire, une liste des documents manquants accompagnée d'un avis défavorable sera retournée.

Procès verbaux acoustiques donnant les indices  $\Delta R_A$  et  $\Delta L_w$  sur béton plein des sous-couches acoustiques.

## **3 LOT 9 – MENUISERIES EXTÉRIEURES BOIS**

Tous les documents demandés ci-dessous doivent être transmis simultanément. Dans le cas contraire, une liste des documents manquants accompagnée d'un avis défavorable sera retournée.

Procès verbaux acoustiques donnant l'indice  $R_{A,tr}$  des menuiseries vitrées et leur repérage ;

Procès verbaux acoustiques donnant l'indice  $R_{A,tr}$  des blocs portes et leur repérage ;

Procès verbaux acoustiques donnant l'indice  $D_{n,e,w} + C_{tr}$  des entrées d'air en façade et leur repérage (à demander au lot Ventilation – Désenfumage).

## **4 LOT 11 – CLOISONS – DOUBLAGES – FAUX PLAFONDS**

Tous les documents demandés ci-dessous doivent être transmis simultanément. Dans le cas contraire, une liste des documents manquants accompagnée d'un avis défavorable sera retournée.

Plans de repérage des différents types de doublages, de cloisons et de gaines techniques ;

Plans d'exécution des détails de raccordement des ouvrages de plâtrerie entre eux et avec les ouvrages relevant des autres corps d'état ;

Procès verbaux acoustiques donnant l'indice  $R_A$  des cloisons et des gaines techniques ;

Procès verbaux acoustiques donnant l'indice  $\Delta R_A$  sur béton plein des doublages ;

Procès verbaux acoustiques donnant l'indice  $\alpha_w$  des faux plafond et plans de calepinage

Procès verbaux donnant l'indice  $\alpha_w$  des panneaux de correction acoustique.

## **5 LOT 12 – MENUISERIES INTÉRIEURES**

Tous les documents demandés ci-dessous doivent être transmis simultanément. Dans le cas contraire, une liste des documents manquants accompagnée d'un avis défavorable sera retournée.

Procès verbaux acoustiques donnant l'indice  $R_A$  des blocs portes et leur repérage ;

Procès verbaux acoustiques donnant l'indice  $R_A$  des trappes de visites et plans de localisation ;

Plans d'exécution de raccordement entre les huisseries et la paroi ou la structure ;

Echologos

Plans d'exécution des escaliers bois.

## **6 LOT 13 – SERRURERIE**

Tous les documents demandés ci-dessous doivent être transmis simultanément. Dans le cas contraire, une liste des documents manquants accompagnée d'un avis défavorable sera retournée.

Fiche technique des matériaux et plans d'atelier des détails des appuis résilients pour les escaliers et ouvrages métalliques.

## **7 LOT 14 – ASCENSEUR**

Tous les documents demandés ci-dessous doivent être transmis simultanément. Dans le cas contraire, une liste des documents manquants accompagnée d'un avis défavorable sera retournée.

L'entrepreneur devra indiquer spécifiquement ce qu'il a prévu pour prévenir les transmissions de bruits par voie solidienne.

Documentation des matériaux antivibratiles utilisés pour l'ensemble des équipements et des armoires électriques.

## **8 LOT 15 – CARRELAGE – FAÏENCE**

Tous les documents demandés ci-dessous doivent être transmis simultanément. Dans le cas contraire, une liste des documents manquants accompagnée d'un avis défavorable sera retournée.

Plans de localisation des revêtements de sol ;

Procès verbaux acoustiques donnant l'indice  $\Delta L_w$  et  $\Delta R_A$  des sous-couches résilientes.

## **9 LOT 16 – SOLS SOUPLES**

Tous les documents demandés ci-dessous doivent être transmis simultanément. Dans le cas contraire, une liste des documents manquants accompagnée d'un avis défavorable sera retournée.

Plans de localisation des revêtements de sol ;

Procès verbaux acoustiques donnant l'indice  $\Delta L_w$  des moquettes ;

Procès verbaux acoustiques donnant l'indice  $\Delta L_w$  des sols plastiques.

## **10 LOT 18 – ÉLECTRICITÉ – COURANTS FORTS & FAIBLES – CHAUFFAGE**

Tous les documents demandés ci-dessous doivent être transmis simultanément. Dans le cas contraire, une liste des documents manquants accompagnée d'un avis défavorable sera retournée.

Plans des réseaux ;

Puissance acoustique des appareils d'éclairage à transformateur et à décharge.

## **11 LOT 19 – VENTILATION – DÉSENFUMAGE**

Tous les documents demandés ci-dessous doivent être transmis simultanément. Dans le cas contraire, une liste des documents manquants accompagnée d'un avis défavorable sera retournée.

Echologos

Procès verbaux acoustiques donnant l'indice  $D_{n,e,w} + C$  et le niveau de puissance acoustique  $L_w$  des bouches d'extraction et leur repérage ;

Procès verbaux acoustiques donnant l'indice  $D_{n,e,w} + C_{tr}$  des entrées d'air et leur repérage ;

Plans des réseaux ;

Documentation des colliers antivibratiles ;

Documentation des matériaux antivibratiles et leurs notes de calculs ;

Niveaux de puissance acoustique des centrales (par bande de fréquence) ;

Niveaux de puissance acoustique des chaudières (par bande de fréquence) ;

Niveaux de régénération des clapets coupe feu ; des registres ; des grilles.

## **12 LOT 20 – PLOMBERIE – SANITAIRE**

Tous les documents demandés ci-dessous doivent être transmis simultanément. Dans le cas contraire, une liste des documents manquants accompagnée d'un avis défavorable sera retournée.

Plans des réseaux ;

Documentation des colliers antivibratiles ;

Documentation des matériaux antivibratiles et des boîtes à ressorts utilisés.

**REHABILITATION DE LA CASERNE COLBERT  
RESIDENCE DE TOURISME DANS L'AILE SUD**

**COMPTE-RENDU DE RÉUNION N° 25 DE MAITRISE D'ŒUVRE DU JEUDI 28 NOVEMBRE 2013**

Atelier le : <b>29.11.2013</b>	Compte-rendu : Ph.L	Vérification : Ph.L
Lieu : Caserne COLBERT – Aile Sud – Résidence de Tourisme	Secrétariat : LP	
Objet : <b>Phase chantier</b>	Affaire : COLBERT BI	

INTERVENANTS	REPRESENTANTS	COURRIELS	P	A	E	AP	C	D
<b>MAITRE D'OUVRAGE (MOU) :</b>								
<b>BOUYGUES IMMOBILIER</b> 9, rue André Pingat 51751 REIMS cedex Tél.03.26.89.86.60 - Fax03.26.89.86.70	Jean-Louis ARCHAMBAUT Dir. Tech. Régional Pascal STREICHER Chef Service Conception Ludovic WAXIN Resp. Techn. Conception P. 06.50.38.18.56 Thomas HUMBERT Resp. Programme P. 06.98.58.46.66 M. LAGOUGE	jl.archambault@bouygues-immobilier.com p.streicher@bouygues-immobilier.com l.waxin@bouygues-immobilier.com  t.humbert@bouygues-immobilier.com	X					X
<b>MAITRES D'ŒUVRE (MOE) :</b>								
<b>ATELIER d'architecture PH.CH. DUBOIS</b> 10, rue de Saint-Quentin 75010 PARIS Tél.01.53.35.05.10 - Fax 01.53.35.05.15	Philippe Ch. DUBOIS  Philippe LAUZANNE Chef de projet	duboisetassocies@wanadoo.fr	X					
<b>BET Structure - ARNOULD BE</b> 33, rue de Longueville 08000 CHARLEVILLE-MEZIERES Tél.03.24.59.46.74 - Fax03.24.59.46.85	Alain ARNOULD P. 06.11.98.28.15 Clément MOUCHENE	abe@arnould-be.com cmouchene@arnould-be.com						X
<b>BET Fluides - CAP INGELEC</b> 160, rue Victor de Broglie 51430 BEZANNES Tél. 03.26.79.11.99 - Fax 03.26.04.41.41	Mathieu LANGRENE Chef de projets P. 06.29.30.15.98 Clément VAROQUIER P. 06.12.17.05.57	m.langrene@capingelec.com c.varoquier@capingelec.com						X X
<b>BET Acoustique – ECHOLOGOS</b> 16, rue du Général de Gaulle 51400 LOUVRY LOUVERCY Tél. 03.26.66.12.58	Dominique NOEL P. 06.81.59.21.64  Laura NACZAJ	reims@echologos.com						X
<b>CONTROLE TECHNIQUE :</b>								
<b>SOCOTEC</b> 34, rue du Moulin 51100 REIMS Tél. 03.26.40.60.40	Sébastien MANCHET P. 06.18.94.41.52 Sylvain MARANDON P. 06.25.04.20.04	sebastien.manchet@socotec.fr sylvain.marandon@socotec.fr						X
<b>COORDINATION SSI :</b>								
<b>DEKRA Systèmes</b> 54, rue Saint-Léonard – ZI Sud-Est 51686 REIMS cedex 2 Tél. 03.26.85.90.20 - Fax 03.26.82.53.60	Anne-Lyse MAYER P. 06.18.94.41.52	annelyse.mayer@dekra.com						X
<b>O.P.C. :</b>								
<b>CAP INGELEC</b> 160, rue Victor de Broglie 51430 BEZANNES Tél. 03.26.79.11.99 - Fax 03.26.04.41.41	Patrick URBAIN P. 06.71.72.60.96	p.urbain@capingelec.com	X					X

COORDINATION SPS :									
<b>DEKRA Conseil HSE SAS</b> 54, rue Saint-Léonard – ZI Sud-Est 51686 REIMS cedex 2 Tél. 03.26.85.90.27 - Fax 03.26.82.53.60	Eric FONDEUR P. 06.29.79.30.90 Philippe SOTER P. 06.23.24.31.77 Valentin COUNOT	eric.fondeur@dekra.com  philippe.soter@dekra.com  valentin.counot@dekra.com							X
AUTRES INTERVENANTS :									
<b>Etude Thermique</b> <b>SYNAPSE INGENIERIE</b> 53, rue Vernouillet - 51100 REIMS Tél. 03.26.66.12.58	Vincent PINCHON P. 06.18.03.36.97	synapse.reims@wanadoo.fr							
<b>Géotechnicien - GINGER CEBTP</b> 27A, rue des Blancs Monts 51350 CORMONTREUIL Tél.03.26.87.86.00 – Fax 03.26.87.86.01	Emmanuel GARNIER P.07.61.65.59.02	e.garnier@ gingergroupe.com							
<b>BET Amiante - BSSI CONSEILS</b> 8, rue Albert Einstein 54320 MAXEVILLE Tél. 03.83.96.33.30 - Fax 03.83.96.87.60	Sabrina LOPES  Arnaud HUNTZINGER P. 06.78.22.03.14	sabrina.lopes @bssi-conseils.com arnaud.huntzinger @bssi-conseils.com							
<b>BET Plomb - DEKRA</b> Parc Telmat – Bâtiment B 78, rue Gustave Delory 59810 LESQUIN Tél. 03.20.16.33.71 - Fax 03.20.87.68.67	Cédrik PERINET	cedrik.perinet@dekra.com							
<b>Diagnostic Bois - Exp'Bois</b> 24, av. Chomedey de Maisonneuve 10 000 TROYES	Hervé BERCAUD 06.10.96.58.01	expbois10@orange.fr							
<b>Inspection du travail</b>	Mme CHERY								
AMENAGEUR DU SITE :									
<b>PLURIAL - EFFORT REMOIS</b> 7, rue Marie Stuart 51100 REIMS Tél. 03.26.04.98.11	Christophe COURTAILLIER DGA  Lionel CLEAU Chargé d'Opérations P. 06.79.84.31.20  Isabelle LEGRAND Chargée d'Opérations Aménagement P. 06 47 76 22 81	c.courtaillier@effort-remois.com  l.cleau@effort-remois.com  i.legrand@effort-remois.com							
<b>ABF :</b>									
<b>Architecte des Bâtiments de France</b> 38, rue Ceres – BP 2530 51100 REIMS Sdap.marne@culture.gouv.fr	Mme THEVENIN								

P : présent - A : absent - E : excusé - AP : absent pénalisé - C : convoqué - D : diffusion

N° LOT	DESIGNATION DU LOT	ENTREPRISES / COORDONNEES	REPRESENTANTS / TEL / COURRIELS	P	A	E	AP	C	D
00 01 02	DEMOLITION DESAMIANTAGE GROS ŒUVRE  SOUS-TRAITANTS	<b>BEC CONSTRUCTION</b> ZA des Terres Rouges 51208 EPERNAY Tél. 03.26.51.00.59 Fax 03.26.51.69.49  <b>VIELLARD PAK CROM SONDEFOR SAML LIZOL</b>	Cédric FROMENTIN P. 06 30 55 26 24 Sébastien ALLARD P. 06 30 55 28 51 S. RIGAUD becconstruction@ becchampagne.fayat.com			X		X	X
03	CHAPES	<b>MORISOT</b> Tél.06.72.44.01.16	M.MORISOT						X
04	CHARPENTE BOIS	<b>C2 Couverture</b>	M.DRIGET M.JACQUET	X					X
05	COUVERTURE	<b>COUVREURS DE France</b>	M.BESTEL Tél.06.75.44.90.92 M.MARY	X				X	X
06	RAVALEMENT DE FAÇADES  SOUS-TRAITANTS	<b>DECO FACADE 51</b>  <b>ROCAMAT DS Construction</b>	Ahmet DELIKAYA Tél.06.22.83.37.78 M.YSIT M.BRIQUET	X				X	X
07	ECHAFAUDAGE	<b>PROTECT ECHAFAUDAGE</b>	M.MAGALHAES Tél.06.29.82.24.23						X
08	ETANCHEITE	<b>SOPREMA</b>	M.BACHY						
09	MENUISERIES EXT. BOIS  SOUS-TRAITANTS	<b>COUVAL</b>  <b>PATINET</b>	M. BERCHE Tél.06.32.55.65.87 M.RICHARD	X				X	X
09bis	RIDEAUX								
10 13	MENUISERIES EXT. ALUMINIUM SERRURIE	<b>ARTI PRODUCTION</b>	M.BROUTIN M.PAUBON						X
11	CLOISONS / DOUBLAGES / FAUX PLAFONDS	<b>MEREAU</b>		X				X	X
12	MENUISERIES INTERIEURES	<b>CARI Menuiseries</b>	M.CARRE M. PIERRAT M. DELAUZIN	X					X
12bis	ESCALIER BOIS	<b>ESCAO</b>	M.DIERCKENS Tél.06.08.97.42.99						X
14	ASCENSEUR								
15	CARRELAGE / FAÏENCE	<b>Sarl DEBEAUMONT</b>	M.DEBEAUMONT						X
16	SOLS SOUPLES	<b>DECO 7</b>							X
17	PEINTURE	<u>Groupement :</u> <b>Générale Peinture Peinture Pergent</b>							X
18	ELECTRICITE / COURANTS FORTS ET FAIBLES / CHAUFFAGE ELECTRIQUE	<b>BLANCHARD</b> 20, avenue des Coïdes – BP 39 – 51370 ST BRICES COURCELLES	M. BOUSTEILA M. ROSIEZ	X				X	X

19 20	VENTILATION / DESENFUMAGE PLOMBERIE / SANITAIRES	HERVE THERMIQUE 22, rue Ch. Marie Ravel 51520 ST MARTIN / LE PRE	M.JOSSE P.067.85.84.52.20 M. NOGARO	X					X	X
20bis	Meubles cuisine - SDB	DENIS INDUSTRIES 39, rue du Général de Gaulle 85140 LES LANDES GENUSSON	Gilles CLOCHARD P. 06 28 60 50 92							X
21	V.R.D. / ESPACES VERTS									

*L'entrepreneur dispose d'un délai de 7 jours pour contester les dispositions évoquées au C.R.  
Passé ce délai, les dispositions seront considérées comme contractuelles.*

PROCHAINE(S) REUNION(S) DE CHANTIER :	<u>Lieu</u> : Caserne COLBERT
Jeudi 5 DECEMBRE 2013 à 14 H 00	<u>Objet</u> : Chantier

## COMPTE RENDU DE RÉUNION DE CHANTIER DE MAITRISE D'OEUVRE

### 1 - Diffusion de documents :

DATE	OBSERVATIONS	CONCERNE
	<b>Diffusion du présent compte rendu par l'OPC, en annexe à son CR.</b>	<b>TOUS</b>
10.10.13	<u>CR de la réunion avec EDF établi par le BET Cap INGELEC :</u> - le MOU confirmera le 11.10 l'implantation définitive du transformateur - le représentant de l'architecte tiendra l'Effort Rémois informé des prestations à réaliser dans le porche pour alimenter le transformateur, si cette hypothèse était retenue. - Mme LEGRAND du GIE Champagne Ardenne Aménagement remet à M.WAXIN une copie d'un courriel de septembre 2013 destiné à Bouygues Immobilier, au sujet de la cession éventuelle du local dans le porche.	CAP INGELEC BI EFORT REMOIS
24.10.13	Courriel relatif à la faisabilité du transformateur diffusé par l'architecte au MOU le 15.10.13 pour avis. Courriel relatif à la faisabilité du transformateur diffusé par l'architecte à l'ABF le 23.10.13 pour accord.	BI
14.11.13	Avis de principe favorable de l'ABF sur l'implantation du transformateur dans le jardin. PCM en cours de finalisation pour diffusion au MOU. Les plans seront transmis aux entreprises concernées pour évaluation des travaux modificatifs.	BI CAP INGELEC DUBOIS BLANCHARD
21.11.13	Le MOU va diffuser à la MOE le fichier des additifs aux marchés des entreprises	BI

### 2 - Mise au point des marchés des entreprises :

13.06.13	Les représentants de Bouygues Immobilier et de BEC Construction vérifient contradictoirement en réunion le contenu des variantes libres négociées dans la mise au point du marché de l'entreprise, selon le détail des listes du 17.04.13 (extrait du CDPGF du marché) et du 30.05.13 (courriel de l'entreprise, mis à jour le 13.06.13 pour la numérotation des articles, rajoutée en italique). <b>La liste ci-après est purement indicative, le MOU confirmera aux différents intervenants chaque point comme faisant partie intégrante du marché de l'entreprise.</b>	BI BEC CONST. SOCOTEC OPC MOE <b>Rappel 04.07/ 18.07/25.07/29.08/ 19.09/10.10/17.10/ 24.10/31.10/07.11/ 14.11/21.11/28.11</b>
07.11.13	Les représentants de la MOU indiquent qu'ils vont monter une réunion avec des représentants de l'entreprise BEC Construction pour régler les divergences sur les prestations négociées à la mise au point du marché de l'entreprise. Le CR de cette réunion sera rédigé par une des 2 parties concernées et diffusé à la MOE et à l'OPC.	BI BEC CONST.
17.04.13	1 - « Suppression des flocages sous plancher et sur poutres métalliques existantes ou créées (prestation chiffrée en option) » ; prestation réduite par la variante du point n° 8 ci-après, mais structures existantes à traiter, par quel lot ?	
13.06.13	Rappel, coupe-feu à réaliser sur les planchers existants. <u>Nota</u> ; flocage prévu au DCE à réaliser après le hors d'eau, et avant le passage des réseaux. Les représentants de la MOE déconseillent la variante faux-plafond BA13 CF, qui est incompatible avec le passage des réseaux, la fixation de terminaux, etc. Stabilité au feu des poteaux existants (lot 11) à réaliser avant le passage des réseaux verticaux.	
17.04.13	2 - « Suppression des conduits préfabriqués pour VH et VB (prestation chiffrée option) ».	
13.06.13	Pas de remarque, prestation prévue au lot 11.	
17.04.13	3 - « Remplacement des bouchements des refends en agglos + remplissage en laine par un rang de Siporex » ; la solution prévue au DCE était plus complexe (2 murs maçonnés + isolation acoustique + contre-cloison BA13 de chaque côté), variante à viser par le BET ECHOLOGOS, acousticien. L'ossature des contre-cloisons sera adaptée à cette variante en concertation avec le lot 11.	
13.06.13	L'entreprise modifiera son détail de bouchement type de refend, Siporex de 15 cm enduit + laine de roche 2 faces + contre-cloison de chaque côté, et le renverra à BI qui interrogera directement le BET ECHOLOGOS, suite à son refus de répondre à l'entreprise BEC Construction, faute de mission en phase travaux.	
20.06.13	<u>Nota</u> ; avis défavorable de SOCOTEC sur cette variante le 29.05.13 Schéma diffusé par BEC CONSTRUCTION au maître d'ouvrage qui interroge le BET ECHOLOGOS.	BI BEC CONST.
17.04.13	4- « Remplacement des dalles portées au RDC et de la galerie par un dallage sur terre plein ».	
13.06.13	Les représentants du MOU indiquent que cette variante a été visée par le BET Arnould suite à la synthèse des rapports de GINGER CEBTP, plan d'EXE à viser par SOCOTEC.	
17.04.13	5 - « Suppression des empochements et engravures pour reprises des dalles portées à	

13.06.13	RDC (prestation chiffrée option) ». Conséquence de la variante précédente.	
17.04.13 13.06.13	6 - « Correction du linéaire de réseaux sous dallage ». Pas de remarque.	
17.04.13 13.06.13	7 - « Suppression des profilés en U servant de moilage de linteaux aux niveaux RDC, R+1, R+2 ». Les linteaux existants sont conservés, alors qu'il était prévu dans le DCE de les modifier et de les remonter au-dessus des faux-plafonds. L'entreprise BEC Construction reportera sur ses plans les arases inférieures des linteaux, pour vérification de la cohérence des niveaux des faux-plafonds par l'architecte. Traitement et finition des linteaux ainsi conservés à prévoir, non prévus au DCE.	
17.04.13 13.06.13	8 - « Remplacement des planchers collaborants des R+3 et R+3 mezzanine, par des planchers coulés en place sur coffrage ». Le MOU communiquera l'avis favorable du BET ECHOLOGOS sur cette variante, y compris sur les détails d'appui des escaliers.	
17.04.13 13.06.13	9 - « Remplacement des trainasses maçonnées 40x40 par un tube PVC enterré diam.500 enrobé de béton ». Pas de remarque. <u>Nota</u> ; le BET Fluides, CAP INGELEC, transmettra à l'entreprise BEC Construction le plan des réseaux enterrés du RDC mis à jour le 15.04.13, suite à la réunion avec les concessionnaires en mairie (selon les plans guide affichés en salle de réunion)	
17.04.13 13.06.13	10 - « Optimisation du tracé des trainasses 40x40 sous dallage ». Pas de remarque.	
17.04.13 13.06.13	11 - « Remplacement du sens de portée du bac collaborant de la galerie qui engendre la suppression de l'engravure dans la façade existante ». Le plancher collaborant sera en appui sur les ossatures métalliques de la galerie prévues au lot 10 et sous réserve de l'avis de SOCOTEC. Faisabilité technique à vérifier avec ce lot, y compris les séparatifs vitrés fixés en façade, et relevé d'étanchéité sur JD dans cette hypothèse.	
30.05.13 13.06.13	12 - (Article 1.30 du DPGF) « Démolition du mur d'enceinte ; la prestation s'arrête à 1 m du sol environnant (coté caserne Colbert). Il ne nous appartient pas de créer les ouvertures. Le solde de cette prestation est toujours dans le lot ravalement ». <b>Avis divergent des représentants du MO et de l'entreprise, prestation à confirmer par le MO.</b>	
30.05.13 13.06.13	13 - Article 04.04.2 du lot 00 - Déplombage partiel ; « il est convenu de déposer le plomb uniquement au droit des travaux de maçonnerie et non sur l'ensemble des supports comme identifiés dans le diagnostic ». <b>Avis divergent des représentants du MOU et de l'entreprise, prestation à confirmer par le MO.</b>	
30.05.13 13.06.13	14 - Article 03.04.4 du lot 01 - Dépose de Menuiseries extérieures ; « il n'est pas prévu de déposer les grilles extérieures et ni les volets. Il n'a pas été convenu de mettre hors d'eau provisoirement le bâtiment. Le solde de cette prestation est toujours dans le lot Mext ». <b>Avis divergent des représentants du MOU et de l'entreprise sur le 1<sup>er</sup> point, prestation à confirmer par le MO. Les représentants du MOU demandent à l'entreprise d'évaluer une protection provisoire au droit des baies suite à la dépose des fenêtres (en cours), pour protéger le parquet qui est conservé, et dans l'attente de la désignation d'un menuisier extérieur.</b>	
30.05.13 13.06.13	15 - Article 03.04.4 du lot 01 - Il n'est pas prévu de démolir les poteaux au R+4. « Poteaux » déjà démolis, pas de remarque.	
30.05.13 13.06.13	16 - (Article 01.09.1 du DPGF) Le burinage des enduits n'est pas prévu. Avis divergent des représentants du MOU et de l'entreprise. Les représentants de l'entreprise confirment que cette prestation est devenue une option, non retenue par le MO. Les représentants de la MOE confirment à BI qu'il est indispensable de purger les supports en mauvais état avant la pose des doublages ou des contre-cloisons, pour éviter tout sinistre.	
30.05.13 13.06.13	17 - Article 03.09 du lot 02 – « Réservations pour TCE dès lors que celles-ci sont supérieures à 300 mm (soit pour les CVC) ». <b>Avis divergent des représentants du MOU et de l'entreprise sur la section des percements, prestation à confirmer par le MO.</b>	
30.05.13 13.06.13	18 - Article 03.08.5 du lot 02 - « Réalisation des bandes de dressement et glacis des Appuis des menuiseries extérieures de 5 à 10 cm (surfaçage complet des tableaux, linteaux et rejingot non compris) ». Avis divergent des représentants du MOU et de l'entreprise sur la quantité (provision prévue dans le DPGF), toutes les baies doivent être traitées. <u>Nota</u> ; suite à la dépose des premières fenêtres, aucun rejingot n'apparaît, point à vérifier avec SOCOTEC pour la mise en œuvre des menuiseries extérieures bois.	
05.09.13 12.09.13	Le rejingot prévu au lot n° 9 a été supprimé dans l'additif à la demande du MOU. Suite à la réunion de MOU de ce jour le MOU s'est engagé à établir une note de synthèse sur les prestations négociées avec BEC Construction Le représentant de BI indique qu'il a rencontré le directeur de l'entreprise BEC Construction, pour éclaircir les « divergences »	MOU BEC CONST. BI
18.07.13	Réunion avec les représentants de BI, de l'entreprise BLANCHARD, et du Bet Fluides	BI

25.07.13	<u>CAP INGELEC, au sujet du passage des réseaux au R+3 suite à la suppression des faux-plafonds par le MOU sur les plans schématiques du 17.04.13 :</u> - Faux-plafond indispensable dans la circulation du R+3, il n'est plus coupe-feu. - Type de faux-plafond à harmoniser architecturalement avec celui du RDC / R+1 / R+3. - Faux-plafond BA13 indispensable dans les SDE pour passage des réseaux de VMC. Le MOU confirmera à l'entreprise BLANCHARD la pose du faux-plafond dans les parties décrites ci-dessus	CAP INGELEC BLANCHARD
05.09.13	Faux-plafond confirmé par courriel de M. CRETEUR du 29.07.13 destiné au BET CAP INGELEC, M. VAROQUIER	BI - OPC
19.09.13	Le représentant de l'entreprise Blanchard confirme au représentant du MOU la nécessité de rajouter des plafonds dans l'entrée des logements de type T2.	BI BLANCHARD
10.10.13	Le représentant du MOU indique au représentant de l'entreprise HERVE Thermique que les gaines de désenfumage qui figurent sur le plan des réseaux enterrés de BEC Construction sont conformes aux plans de son marché.	BI HERVE THERM. CAP INGELEC CAP INGELEC HERVE THERM.
24.10.13	Les plans d'EXE diffusés par l'entreprise HERVE Thermique ne sont pas conformes au dossier marché. Le représentant de l'architecte informe le BET Fluides CAP INGELEC de ce problème et lui demande de se renseigner sur la raison de cette incohérence auprès de l'entreprise, qui empêche toute mise au point des plans d'EXE des logements types.	HERVE THERM. BI
07.11.13	Les représentants de la MOU demandent au représentant d'HERVE Thermique de prendre les plans marché comme base des plans d'EXE.	HERVE THERM. BI
17.10.13	Le représentant de SOCOTEC supprime en réunion la VB dans l'angle du sas d'accès depuis la galerie à RDC, et demande d'augmenter la section de la VB côté local « petits déjeuners ». Les représentants d'HERVE THERMIQUE indiquent que la section utile de certaines gaines de désenfumage est modifiée pour respecter l'IT246. Le représentant de l'architecte demande que le gabarit des gaines techniques soit conservé. <b>Dimensions à mettre au point dans le cadre des plans d'EXE des logements types, sous réserve de la désignation du lot 11.</b>	SOCOTEC CAP INGELEC BI HERVE THERM. BEC CONST.

### 3 - Modifications de programme :

14.11.13	Dossiers (nombre = 3) diffusés le 12.11.2013 par DENIS INDUSTRIES à tous les intervenants.	BI MOE OPC
28.11.13	Le MOU confirmera à la MOE quelles sont les modifications à prendre en compte. <b>Le représentant de la MOU précise que le mobilier qui figure sur les plans types d'aménagement des plans du marché est inchangé, sauf dans le T2 en duplex au R+3 où il faut rajouter un support TV en pied d'escalier comme dans les T1 bis en duplex.</b>	TOUS
21.11.13	Le plan du local transformateur semi-enterré dans le jardin, va être établi et diffusé par l'architecte, sur la base du plan type fourni par le BET Cap Ingelec, mais sous réserve de la validation d'EDF, et sous réserve de la notification des devis de TS par le MOU.	TOUS
28.11.13	<b>Plans du PCM (plan de masse, plan du RDC, élévation Ouest) transmis pour avis au MOU, aux BET Fluides et structure pour établir une notice descriptive des travaux modificatifs qui sera diffusée aux entreprises avec les plans.</b>	MOU Bet ARNOULD CAP INGELEC

### 4 - Planning prévisionnel - OPC :

	- <u>DROC</u> : 13.12.2012 - <u>Notification du contrat de travaux – Lots 00/01/02</u> : 17.04.2013 - <u>Durée des travaux</u> : 19 mois - <u>Réunion de lancement de travaux</u> : 18.04.2013 - <u>Période de préparation de chantier</u> : 2 mois	TOUS
16.05.13	<u>Circuit de diffusion des plans d'EXE selon le CR OPC n° 1 du 02.05.13</u> ; - tirages papier à remettre en réunion au cabinet DUBOIS ; 2 ex des plans et détails, 1 ex des notices et documentations - les plans des armatures de la structure sont hors mission du cabinet DUBOIS - rajouter la diffusion des plans EXE au BET CAP INGELEC, comme BET Fluides	OPC BEC CONST.
16.05.13	<u>Plan de contrôle opérationnel de BI à intégrer au planning des travaux, lot par lot, et avec les différents intervenants concernés selon le détail ci-après</u> : - point de contrôle n° 1 – Fond de fouille, (4), limité à la galerie en extension au RDC et à la fosse d'ascenseur - point de contrôle n° 2 – Implantation du bâtiment, limité à la galerie en extension au RDC (hors rampe), (5) - <b>10.10.13</b> : avis favorable du représentant du MOU pour supprimer le point de contrôle n° 2. - point de contrôle n° 3 – Curage des réseaux, (2) - point de contrôle n° 4 – Implantation en sous-sol, sans objet - point de contrôle n° 5 – Réalisation de chapes acoustiques, (1) + (4) - point de contrôle n° 6 – Nature des isolants thermiques, (1) + (3) + (4) - point de contrôle n° 7 – Réalisation des balcons, sans objet	DUBOIS (1) Bet ARNOULD (2) CAP INGELEC CAP INGELEC (3) SOCOTEC (4) BI (5) CSPS (6)

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- point de contrôle n° 8 – Ouvrages en combles, (1) + (3) + (4) + (6)</li> <li>- point de contrôle n° 9 – Ouvrages en terrasse, limité à la galerie en extension, (1) + (3) + (4)</li> <li>- point de contrôle n° 10 – Pose de la 1<sup>ère</sup> menuiserie extérieure, (1) + (2) + (4)</li> <li>- point de contrôle n° 11 – Implantation cloisonnement, (1) + (4)</li> <li>- point de contrôle n° 12 – BBC – Sensibilisation à la perméabilité du bâtiment, sans objet</li> <li>- point de contrôle n° 13 – BBC – Perméabilité à l'air du bâtiment par mesures intermédiaires, sans objet</li> <li>- point de contrôle n° 14 – Support périphérique pour baignoire et douche acrylique, (1) + (3)</li> <li>- point de contrôle n° 15 – Mise en eau des réseaux eau et chauffage, limité au réseau d'eau (chauffage électrique), (3)</li> <li>- point de contrôle n° 16 – Réception des huisseries banchées, sans objet</li> <li>- point de contrôle n° 17 – Résilient acoustique sous plinthes carrelées, à jumeler avec point n° 5 si prévu au CCTP</li> <li>- point de contrôle n° 18 – Nettoyage et curage des réseaux extérieurs, (2) + (3)</li> <li>- point de contrôle n° 19 – Conformité de réalisation des jardins, limité à la rue Ponsardin, (1)</li> <li>- point de contrôle n° 20/1 – Conformité plan de vente et prestations (1) + (2) + (3)</li> <li>- point de contrôle n° 20/2 – Suite du point 20/1 (1) + (2) + (3)</li> </ul> <p><b>Nota</b> : plans de vente fournis par le MO pour les points 20/1 et 20/2.</p>	
26.09.13	<p><b>Point de contrôle n° 1 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'entreprise BEC CONSTRUCTION a envoyé un e-mail le 20.09.13 à l'entreprise générale CARI du chantier de la « Villa Colbert » au sujet du remblaiement dans la zone de la galerie. En attente de l'avis du CT de cette opération.</li> <li>- Dans l'attente de la désignation des entreprises adjudicataires des lots 10 et 13, aucune synthèse entre la galerie en extension et son support n'est réalisable.</li> <li>- <b>En conséquence la réalisation des fondations de la galerie est différée.</b></li> </ul>	BI BEC CONST. Bet ARNOULD SOCOTEC
03.10.13	<p>Le représentant de SOCOTEC indique qu'il a visé la descente de charges relatives aux micropieux.</p> <p><b>Le BET Arnould, par un courriel du 27.09.13, émet toute réserve sur la réalisation des fondations de la galerie en extension, dans l'attente de la descente de charges de la galerie prévue au lot 10, l'entreprise n'étant pas désignée.</b></p>	SOCOTEC Bet ARNOULD
11.10.13	<p>Le représentant de l'architecte demande à l'entreprise BEC Construction de vérifier si les observations de la fiche d'examen sur le plan d'EXE du dallage ont bien été levées avant tout coulage des longrines et du dallage de la galerie.</p> <p><b>L'entreprise ARTI PRODUCTION étant désignée, BEC Construction attendra de recevoir la descente de charges avant de réaliser ces travaux.</b></p>	BEC CONST.
24.10.13	<p>Fondations de la galerie en cours de réalisation, l'architecte dégage toute responsabilité en cas de non-conformité architecturale, en l'absence de descente de charges, de plans d'EXE des corps d'état concernés, et de toute synthèse.</p>	BEC CONST.
20.06.13	<p>Le représentant du cabinet DUBOIS précise que l'architecte vise les plans d'EXE des entreprises pour conformité architecturale au projet, que le BET Structure et le BET Fluides visent les mêmes plans d'EXE selon leur compétence technique.</p>	TOUS
07.11.13	<p>Tableau récapitulatif de désignation des entreprises diffusé ce jour par le MOU.</p>	BI OPC
19.09.13	<p>Modification du coffrage de PH du R+3 en cours, suite à l'erreur de niveau, coulage prévu le 10.10.13, sans incidence sur le planning global.</p> <p><b>L'entreprise fournira son autocontrôle des points suivants :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- remise à niveau du coffrage du plancher haut du R+3</li> <li>- soudures des renforts de structure</li> <li>- confortement des maçonneries qui demeurent dans la hauteur des planchers, suite à la démolition des maçonneries en élévation.</li> </ul>	BEC CONST. <b>Rappel 03.10 / 10.10 / 17.10 / 31.10/07.11/14.11/ 21.11</b>

#### 5 - Maîtrise d'ouvrage (MO) :

30.05.13	<p><b>Réunion de ce jour avec des représentants du chantier de la Villa COLBERT :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ravalement du pignon Sud à caler selon la date prévisionnelle de livraison de la plateforme du parking mitoyen, prévue fin octobre 2013 (délai à fournir au chantier mitoyen).</li> <li>- Ravalement de la façade Est à caler selon la date prévisionnelle de livraison de la plateforme du parking mitoyen, prévue fin septembre 2013, et selon les fondations profondes de la galerie.</li> <li>- <b>Nota</b> : le niveau de l'allée de service du projet mitoyen « décaisse » la façade du pignon d'environ 2 m / TN, mais aucune prestation n'est prévue dans le projet de la Résidence de Tourisme pour traiter cette élévation.</li> </ul>	BI CSPS OPC
17.10.13	<p>Suite à la réunion de ce jour avec les représentants du chantier de la villa COLBERT, le cabinet F. JACQUET, maître d'œuvre du projet, diffusera le plan du RDC, pour vérification de l'interface au droit du pignon Sud.</p> <p>Le Bet ARNOULD et SOCOTEC donneront leur avis au maître d'ouvrage sur la stabilité du pignon en phase transitoire et en phase définitive.</p>	BI BEC CONST. SOCOTEC Bet ARNOULD

24.10.13	Le représentant de SOCOTEC demande d'ores et déjà un piochage du soubassement qui sera dégagé après le terrassement du talus, puis un enduit traditionnel, pour protéger la maçonnerie. Suite à l'analyse des plans du projet mitoyen, avis défavorable du représentant du BET Arnould sur le déchaussement définitif du mur pignon d'environ 2 m par le chantier mitoyen. Le BET diffusera une note à l'attention du MOU qui avertira le MOU du chantier riverain. L'installation de l'échafaudage après terrassement du talus est suspendue à cette note de synthèse technique, et à l'avis de SOCOTEC (voir sa note du 18.07.2013).	BI Bet ARNOULD SOCOTEC OPC
31.10.13	Note établie par l'architecte transmise au MOU le 25.10.13, relative à la stabilité du pignon Sud. Note établie par le Bet Structure ARNOULD transmise au MOU le 25.10.13, relative à la stabilité du pignon Sud.	BI Bet ARNOULD SOCOTEC
07.11.13	Le MOU indiquera en retour à la maîtrise d'œuvre les démarches entreprises auprès du maître d'ouvrage du chantier mitoyen de la Villa Colbert. Les représentants de la MOU précisent qu'ils vont envoyer une note au maître d'ouvrage de l'opération mitoyenne relative à la stabilité du pignon Sud, et faire réaliser un constat d'huissier contradictoire.	BI
14.11.13	En attente copie du courrier diffusé par le MOU au MOU du chantier mitoyen « Villa Colbert ».	BI <b>Rappel 21.11</b>
16.05.13	<u>Dossier PCM à établir selon le rapport initial du bureau de contrôle SOCOTEC :</u> - Notice de sécurité mise à jour par SOCOTEC - Déplacement des 4 logements adaptés - Dérogation pour les 2 escaliers de secours - etc.	BI SOCOTEC CSSI DUBOIS
13.06.13	PCM diffusé au MOU, copie à SOCOTEC. Voir courriel de SOCOTEC du 13.06.13, confirmant au MOU le dépôt du PCM.	BI SOCOTEC
04.07.13	A la demande de M. Davy de BI, M. MANCHET de SOCOTEC prend contact avec le SDIS pour lui présenter le PCM avant de le déposer.	BI
05.09.13	RDV avec le SDIS le 12.09.13 à 15 heures	<b>Rappel 29.08</b> SOCOTEC, MOE, Bet CAP INGELEC
12.09.13	CR de la réunion au SDIS du 12.09.13 établi et diffusé par la MOE.	TOUS
03.10.13	<u>Rappel</u> ; en attente d'une décision du MOU sur le dépôt du PCM.	BI <b>Rappel 10.10</b>
13.06.13	Les représentants de Bouygues Immobilier indiquent en réunion que le maître d'ouvrage a confié au BET Arnould une mission Visa des plans d'EXE Structure, qui comprend aussi un suivi des travaux. L'OPC retirera la mention « AMO » dans son cartouche de CR.	BI Bet ARNOULD
19.09.13	Le représentant du MOU indique que le BET qui a établi le diagnostic des ouvrages en bois confirme son diagnostic initial, y compris les zones en parquet à déposer qui sont repérées in situ.	BI OPC
03.10.13	Les représentants du MOU indiquent que l'entreprise BEC Construction dépose les zones de parquet repérées sur le site conformément au diagnostic bois, et repose ensuite un OSB.	BI BEC CONST.
07.11.13	- <u>La MOE conseille au MOU de prévoir un diagnostic complémentaire des parquets existants en présence des intervenants et entreprises concernées :</u> · Bet EXP'BOIS · SOCOTEC · Bet ECHOLOGOS · Entreprise MORISOT · Entreprise BEC CONSTRUCTION La même méthode pourra être reconduite avec le charpentier bois dès dépose des chéneaux et de la couverture.	BI
28.11.13	Réunion programmée le 09.01.14 selon convocation de l'OPC.	TOUS
31.10.13	Suite à la réunion « concessionnaires » du site qui s'est déroulée à l'EFFORT REMOIS le 24.10.13, l'Aménageur diffusera un plan du site avec les dates prévisionnelles de livraison de chaque opération, pour analyse des interfaces.	BI CSPS
07.11.13	Plan diffusé avec le CR « concessionnaires » du site établi par l'Effort Rémois. Note transmise par l'architecte le 25.10 au sujet des conditions de livraison de la résidence de tourisme avec des chantiers environnants. L'architecte conseille au MOU de contacter l'Aménageur à ce sujet pour anticiper les contraintes liées au phasage des opérations. La rampe et le revêtement de sol de la zone du porche sont à la charge de l'Aménageur.	BI
07.11.13	<u>Réunion avec DENIS Industries :</u>  Les plans « marché » des entreprises sont les plans du DCE qui ont été modifiés par la MOE à la demande du MOU, selon le détail de la liste récapitulative des modifications diffusée avec les plans aux entreprises le 16.09 et le 23.09.2013. Dans les modifications précitées figuraient les mises au point sur l'implantation du mobilier fixe et du mobilier meublant, visées par le MOU et par l'exploitant. Les entreprises Blanchard et Hervé Thermique présentent des plans de synthèse des logements types de la résidence établis à partir des plans « marché » précités.  <u>Le représentant de l'entreprise DENIS Industries fait part de remarques sur les plans</u>	BI OPC BLANCHARD HERVE THERM. CAP INGELEC DUBOIS Bet ECHOLOGOS

28.11.13	<p>« marché » et sur les plans de synthèse :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>Meubles kitchenettes</u> ; tête de cloison en extrémité, longueur 620 mm. <b>28.11.13 : concerne l'entreprise MEREAU.</b></li> <li>- <u>Chambre 005</u> ; inverser le meuble kitchenette (évier à droite), et élargir à 620 mm la GT mitoyenne. <b>28.11.13 : concerne les entreprises MEREAU et HERVE Thermique.</b></li> <li>- <u>Chambres 107/225/125/225</u> ; inverser le meuble évier. <b>28.11.13 : concerne l'entreprise Hervé Thermique.</b></li> <li>- <u>Chambres 307/325/407</u> ; meuble cuisine de 1600 mm de longueur, vide en extrémité. Les représentants de la MOU demandent à l'entreprise de prévoir une tablette latérale de rattrapage, dimension à relever sur place après implantation des cloisons à l'aplomb de la mezzanine.</li> <li>- <u>SDB / SDE</u> ; meuble centré dans toutes les SDB, SDE. <b>28.11.13 : concerne l'entreprise Hervé Thermique.</b></li> <li>- <u>Duplex</u> ; le représentant de Denis Industries conseille au MOU de rajouter un bureau en mezzanine, à confirmer par le MOU. Support TV dans l'angle de l'escalier fourni par Denis Industries, alimentations en partie basse, soit dans les lambourdes du parquet, soit par une plinthe cachée derrière la 1<sup>ère</sup> marche en bois. Les prises électriques prévues derrière le canapé seraient basculées en vis-à-vis, à confirmer par le MOU.</li> <li>- <u>Positions des terminaux</u> ; le représentant de Denis Industries précise que les terminaux peuvent être décalés selon la réglementation acoustique. <b>28.11.13 : concerne l'entreprise BLANCAHRD.</b></li> <li>- <u>Nourrice EF</u> ; le représentant d'Hervé Thermique propose de la mettre dans le placard, sur un socle béton, à confirmer par le MOU. <b>28.11.13 : proposition annulée le 21.11.13 par HERVE THermique</b></li> <li>- Les représentants du MOU demandent au représentant de Denis Industries de fournir une documentation technique avec les meubles et les plans d'implantation des terminaux spécifiques à la résidence de tourisme COLBERT. Le MOU vérifiera le contenu de ce dossier auprès de l'exploitant, en fonction des adaptations éventuelles par rapport au programme intégré dans les dossiers « marché ».</li> </ul> <p><b>Le représentant de la MOU précise que le mobilier qui figure sur les plans types d'aménagement des plans du marché est inchangé, sauf dans le T2 en duplex au R+3 où il faut rajouter un support TV en pied d'escalier comme dans les T1 bis en duplex.</b></p>	TOUS
----------	---	------

#### 6 - Situation de travaux - Travaux supplémentaires – OS :

16.05.13	Les situations, dont l'avancement a été vérifié au préalable par l'OPC, sont visées ensuite par le cabinet DUBOIS en 2 ex, qui les transmet à BI qui établit les « bons pour acompte » pour signature par les entreprises, qui les renvoient à BI.	TOUS
27.06.13	Un modèle de certificat de paiement sera diffusé à chaque entreprise pour intégration aux situations de travaux mensuelles.	TOUS
03.10.13 Mis à jour 07.11.13	<p><u>Rectificatif à la demande du MOU, situations de travaux à établir en 4 exemplaires pour diffusion à l'architecte, ainsi que la retenue de 2% du compte-prorata.</u></p> <p><u>Les représentants du MOU confirment que des OS ont été notifiés à l'entreprise BEC Construction pour les points suivants (copie des OS à diffuser) :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les devis pour l'agrandissement des sommiers et pour des renforts structurels complémentaires (découvertes fortuites), seraient compensés par la dépose du parquet prévue au DPGF, mais qui sera réalisée partiellement.</li> <li>- Le représentant de l'architecte conseille aux représentants du MOU d'établir une balance des prestations en plus-value et en moins-value, même si des montants s'équilibrent.</li> <li>- Le représentant de l'entreprise BEC Construction confirme que le devis pour le déplombage total a été transmis au MOU, et qu'il va en diffuser un pour la consolidation des allèges.</li> </ul>	BI BEC CONST.
28.11.13	<u>Tableau récapitulatif des devis de TS de BEC Construction diffusé par le MOU : le BET Arnould analyse le devis n° 13 492 – V1 d'un montant de 39 020.10 € HT.</u>	BI BEC CONST. BET ARNOULD

#### 7 - Contrôleur technique (CT) :

18.07.13	La MOE demande aux entreprises concernées de fournir les réponses aux avis suspendus ou défavorables de SOCOTEC. La MOE propose au bureau de contrôle de diffuser régulièrement un tableau récapitulatif de ces avis pour en vérifier l'évolution.	TCE SOCOTEC OPC
10.10.13	SOCOTEC indiquera ce qu'il attend des entreprises concernant les observations et commentaires du point 1.1 du chapitre 4 de son RICT.	SOCOTEC

#### 8 - Coordinateur SSI (CSSI) :

07.11.13	Voir CR de la réunion SSI du 24.10.2013.	TOUS
28.11.13	Voir visa sur plans du CSSI du 28.11.13 transmis à BLANCHARD	BLANCHARD

**9 - Coordinateur SPS (CSPS) :**

14.11.13	Réunions inter-CSPS prévue le 15.11.13 sous la responsabilité du CSPS du chantier du siège de l'EFFORT REMOIS, M.Calonego du GIE Batimarne.	TOUS
31.10.13	Methodologie échafaudage proposée / PROTECT FACADE validée / DECO FACADE 51 / COUVREURS de France / CSPS. Dernier plancher à 80 cm du dessus de la corniche, console côté façade démontable plus bas pour travaux ponctuels sur la corniche en pierre. Le représentant de PROTECT FACADE précise que son devis pour échafauder les cheminées n'est pas concurrentiel à cause du déplacement à chaque intervention, sauf à chiffrer autant d'échafaudage que de cheminées. Il suggère au MOU de demander au lot Ravalement de chiffrer cette prestation.	PROTECT FAC. DECO FACADE 51 COUVREUR DE France CSPS
07.11.13	Le représentant de DECO FACADE 51 indique qu'il émet une réserve sur la coupe de l'échafaudage présentée en réunion la semaine dernière, et qu'il aurait renvoyé à PROTECT ECHAFAUDAGE un croquis d'échafaudage / corniche (diffusion à vérifier et à fournir à l'OPC). En l'absence des représentants de la réunion de la semaine dernière (CSPS, Protect Echafaudage, Couvreur de France), le représentant de DECO FACADE 51 contactera PROTECT ECHAFAUDAGE pour une mise au point définitive.	DECO FACADE 51 PROTECT. ECH. CSPS
31.10.13	Attention chute d'une corniche de pierre en façade Est, prendre toute mesure de précaution et de balisage au sol jusqu'à la pose de l'échafaudage.	DECO FACADE 51 BEC CONST.
07.11.13	La MOE a averti l'Effort Rémois de ce point et lui a demandé de faire purger la corniche.	TOUS
21.11.13	Courriel de l'Effort Rémois du 19.11.13 diffusé pour avis au CSPS et à l'OPC pour information. M Cléau de l'ER, joint ce jour, confirme qu'une mise en sécurité de la corniche devrait intervenir à partir du 24.11	CSPS TCE
28.11.13	L'Effort Rémois a consulté 2 entreprises pour purger et protéger a corniche, en attente date d'intervention	CSPS TCE
28.11.13	Réunion CSPS – entreprises à monter pour régler les problèmes d'accès au chantier par la rue Ponsardin.	CSPS TCE

**10 - Echantillons – Logement témoin :**

10.10.13	<u>Fenêtre du logement témoin au R+1 posée ce jour (voir photos) :</u> - redressement tableau à reprendre (prestation prévue au lot 6, exécutée provisoirement par le lot 2) - hauteur poignée à vérifier avec SOCOTEC selon localisation logement PMR - le MOU ayant retenue une finition « usine », du fait du retard dans les travaux de ravalement, prévoir une protection de la finition (COUVAL) et une protection lourde pendant le ravalement (DECO-FACADE 51).	BI COUVAL BEC CONST. DECO FACADE
31.10.13	COUVAL confirmera que le nombre et la répartition des fixations de la menuiserie sont conformes à la réglementation. Joint à rajouter entre le Comacel et l'appui maçonné.	COUVAL <b>Rappel</b> <b>07.11/14.11/21.11</b>
24.10.13	Echantillons de pierre et de badigeon, nuancier d'enduit à la chaux à fournir. Prévoir de la pierre en tableau des fenêtres dont les allèges sont sciées au RDC, selon CCTP et diagnostic.	DECO FACADE 51
14.11.13	<u>Echantillons de pierre présentés ce jour :</u> - St Leu bouchardée - Savonnières - autre pierre calcaire En attente de l'hydrogommage pour viser ces échantillons. Suite au sciage partiel des allèges, pierre à reprendre pour boucher le trou, jusqu'à la menuiserie extérieure, voir photo ci-après. Cheminée tombée, prévoir d'arase la souche sous la couverture, voir photo ci-après.	DECO FACADE 51
21.11.13	Deco Façade 51 précise que l'hydro-gommage sera effectué à une pression inférieure à 4 bars.	DECO FACADE 51
31.10.13	<u>Prototype d'une restauration d'encadrement d'une baie à RDC en cours :</u> - Lever toutes les réserves sur la fiche d'examen n° 34. - Gommage à faire avant restauration de la pierre, pour choix de la teinte de l'enduit. - Echantillons pierres à présenter. - Faire venir le fournisseur du produit de réparation. - Faire venir le fournisseur de l'enduit à la chaux après piquage de l'enduit existant. - Badigeon à présenter après gommage + restauration. - Le représentant de DECO FACADE 51 précise que faute de pierre, les réparations sont excessives sur le proto, et seront donc reprises en pierre ultérieurement.	DECO FACADE 51
07.11.13	L'entreprise fournira la pression de l'hydro-gommage et la nature du mélange utilisé. Le représentant de l'architecte refuse l'hydro-gommage du témoin, le calcin de la pierre a été attaqué. Bouchons de restauration à prévoir, faire une proposition. Le représentant de l'architecte demande à l'entreprise de répondre pour le 14.11 à ses observations sur le vise et sur le CR.	DECO FACADE 51

14.11.13	DECO FACADE 51 va diffuser la mise à jour de son dossier d'EXE.	DECO FACADE 51 <b>Rappel 21.11</b>
05.09.13	<u>Logement témoin déplacé au R+1 :</u> Pas d'interface avec la déconstruction / reconstruction du dallage, fenêtre plus simple, mise en œuvre de la chape, logements proposés n° 101 / 102. Livraison du témoin courant décembre 2013.	TOUS
19.09.13	Un point de contrôle sera effectué à cette occasion avec les entreprises concernées, et l'acousticien.	TCE
07.11.13	<u>Logement témoin : n° 101.</u>	TOUS
28.11.13	<b>Variante serrure électronique proposée par CARI Menuiseries au MOU refusée.</b> <b>Le représentant du MOU indique que la référence de la fiche technique présentée en réunion par l'entreprise n'est pas la bonne, à reprendre.</b> <b>Avis favorable du représentant du MOU pour les variantes de l'entreprise CARI menuiseries qui consistent à remplacer la finition Mélèze du placard par une finition mélaminé blanc, mais en 19 mm d'épaisseur, et à supprimer l'anti-vandalisme des portes palières posées dans des cloisons du type placostil, selon la notice de vente des logements.</b>	BI CARI Menuiseries MOE

### 11 - Cellule de synthèse - Plans d'EXE :

<b>GENERALITES :</b>		
05.09.13	<u>Linteaux à surélever ponctuellement pour harmonisation des hauteurs par niveau :</u> - 1 au R+1 par exemple - <b>19.09.13</b> ; 2 au R+2	BEC CONST.
26.09.13	<u>Gaine ascenseur au R+4 :</u> - la panne sera coupée de part et d'autre de la gaine par le lot 2 – charpente bois – pour éviter de modifier la gaine et la cabine ascenseur, sous réserve de l'avis du BET structure. - La conservation de la panne entrainerait selon OTIS, un devis de TS d'environ 5 000€ HT, pour modifier la cabine.	BEC CONST. Bet ARNOULD OTIS
03.10.13	Le représentant de l'architecte demande à l'entreprise BEC Construction de diffuser à OTIS les 2 hypothèses sur l'édicule ascenseur.	BEC CONST.
03.10.13	Les entreprises Blanchard et Herve Thermique établiront des plans de synthèse des terminaux et des réseaux des logements types, pour visa des intervenants, y compris le gestionnaire (interface à la charge du MOU).	BLANCHARD HERVE THERM. Rappel 24.10
10.10.13	Sur la base de ces plans de synthèse les réservations de l'entreprise BEC Construction seront vérifiées sur place, en concertation avec l'entreprise du lot 11 qui implantera les cloisons, doublages, contre-cloisons, etc.	BLANCHARD HERVE THERM. BEC CONST. LOT 11
07.11.13	- Le représentant de BEC CONSTRUCTION indique que la dépose du parquet prévue à son marché aurait été retirée dans le cadre des négociations. - Le représentant de MORISOT indique qu'il dépose le parquet selon le diagnostic d'EXPO'BOIS, et repose de l'OSB. - Les représentants du MOU indiquent que MEREAU dépose le parquet ailleurs, pose la laine minérale, repose de l'OSB. - Méthodologie à valider dans le témoin par tous les intervenants concernés, limites de prestations entre lots prévues au DCE modifiées.	BI BEC CONST. MORISOT MEREAU SOCOTEC
21.11.13	Vérification des éventuelles modifications au DCE ci-dessus, dans l'attente de la diffusion de tous les additifs aux marchés des entreprises par le MOU	TOUS
28.11.13	<b>Fichier du détail de la pièce d'appui au R+1 à diffuser à Soprema pour complément, puis diffusion à Déco Façade 51.</b> <b>Fichier du détail de la pièce d'appui au RDC à diffuser à BEC Construction pour complément.</b>	COUVAL SOPREMA BEC CONST.
28.11.13	<b>Méthodologie pose cloison sur parquet à diffuser au BET Echologos et à SOCOTEC, prévoir un témoin au R+1 selon état des supports visible au R+4, suite à dépose parquet (voir photo à la fin du CR)</b>	MEREAU
<b>REZ DE CHAUSSEE :</b>		
10.10.13	<u>Fiche d'examen n° 26 destinée à BEC Construction :</u> suite à la découverte de massifs en pierre sous les poteaux (photo ci-jointe), BEC construction proposera une méthode pour conserver les descentes d'eaux usées des pièces humides dans l'emprise des GT du plan architecte, en concertation avec l'entreprise HERVE THERMIQUE.	BEC CONST. Hervé THERM.
17.10.13	Méthode à voir en réunion le 17.10.13, emprise massifs à rajouter par BEC Construction sur le plan du dallage.	TOUS
24.10.13	Massifs de 70 x 80 cm rajoutés sur les détails types des GT, avec proposition de dévoiement des chutes, de déplacement des VB pour éviter de toucher aux massifs (avis défavorable de SOCOTEC). Conserver le lavabo de la SDE de la chambre n° 10 à son emplacement initial coté couloir, si agrandissement de la GT à cause de la VB	BEC CONST.
31.10.13	<u>HERVE Thermique modifiera ses réseaux selon les croquis types des fondations diffusés le 24.10.13 par le BET Arnould :</u> - attentes au sol au RDC, - dévoiement d'une chute vers l'autre en PH du RDC pour éviter le massif (nombre = 3)	HERVE Therm. <b>Rappel</b> <b>07.11/14.11/21.11</b> Bet CAP INGELEC

21.11.13	- vérifier si il est possible de déplacer les VB / massifs tout en conservant le lavabo dans la SDE à son emplacement initial (réduction de la distance entre cloisons). Le représentant d'Hervé Thermique précise que l'implantation des nourrices d'ECS dans les placards ne permet pas de respecter une réglementation relative au stockage d'eau dans le réseau, à modifier. Hervé Thermique se rapprochera du BET Cap Ingelec pour faire valider sa proposition de mettre les nourrices dans les plénums des faux-plafonds, à proximité des ballons d'ECS.	HERVE THERM. CAP INELEC
	<b>R+1 :</b>	
	<b>R+2 :</b>	
	<b>R+3 :</b>	
26.09.13	<u>Plan d'EXE de l'escalier du duplex :</u> - diminuer la longueur de la volée de 430 cm à environ 360 / 370 cm (en attente lot 11) - largeur à diminuer selon réglementation PMR - dossier à compléter / à diffuser - coupe sur socle à fournir - coupe sur appui haut à fournir selon note du Bet ECHOLOGOS - Essence bois, finition, etc... à détailler.	ESCAO <b>Rappel</b> 17.10/24.10/31.10/ 07.11/14.11/21.11/ 28.11
	<b>R+4 :</b>	
30.05.13	<u>Accès dans les combles</u> ; maintenir le passage d'homme au droit de chaque refend entre travées, les gaines passeront dans les parties basses sous rampants. Solives existantes à déposer, pour création du plancher bois technique au-dessus des entrails.	BEC CONST.
	<b>FACADES :</b>	
19.09.13	L'entreprise BEC s'engage à reprendre les allèges endommagées suite à la dépose des chevrons formant support des tablettes déposées, ainsi que celles aux emplacements des goulottes d'évacuations des gravats.	BEC CONST.
	<b>TOITURE :</b>	
21.11.13	<u>Chéneau déposé partiellement au R+4, en façade Ouest :</u> - l'entreprise Déco Façade 51 diffusera un repérage des corniches en pierre qu'elle va réparer (localisation, méthode, etc.), - l'entreprise C2 Couverture diffusera un repérage de la charpente qu'elle va traiter (sablère, lucarne, etc.), dès la dépose totale de la couverture selon le planning OPC, - diagnostic complémentaire de la charpente à prévoir avec le BET Exp'Bois selon planning OPC, - relevé lucarne type à diffuser par C2C à Couval et à Méreau pour détail lucarne TCE.	DECO FACADE 51 C2C COUVAL MEREAU
28.11.13	<b>Les Couvreurs de France vont poser des DEP provisoires complémentaires au droit du pignon Sud, orientées en partie basse vers le chantier, ainsi que des coudes en partie haute au droit de la corniche suite à la dépose du chéneau.</b>	<b>Couvreurs de France</b>

## 12 – Phase Chantier :

	<b>GENERALITES :</b>	
23.05.13	Mettre des protections lourdes sur le parquet conservé pendant les démolitions intérieures, et démolir les maçonneries en plusieurs étapes.	BEC CONST.
30.05.13	Suite aux photos de l'OPC du 29.05.13, la MOE constate ce jour que les protections sont parfois insuffisantes, et demande donc à l'entreprise BEC Construction de mieux protéger le parquet qui est conservé selon la note du BET ECHOLOGOS. Toute détérioration par manque de protection sera prise en charge par l'entreprise. Travée déposée par erreur au R+4 à reconstituer à l'identique pour support de la chape. L'entreprise vérifiera que les planchers existants peuvent supporter sans étaielement complémentaire, même temporairement, la surcharge des démolitions.	BEC CONST. Bet ARNOULD
20.06.13	Finir de démolir les cloisons maçonnées dans la hauteur du parquet sur lambourdes, pour mise en œuvre des cloisons selon la notice du Bet ECHOLOGOS, quand elles se superposent, photo 465.	BEC CONST.
20.06.13	L'entreprise BEC CONSTRUCTION fait implanter à tous les niveaux par un géomètre un axe longitudinal qui déterminera les implantations des cloisons / réservations des GT / etc.	BEC CONST.
10.10.13	BEC Construction vérifiera avec le géomètre que l'axe longitudinal est identique à l'axe des circulations du projet.	
20.06.13	- Constat est fait ce jour d'enduit plâtre soufflé en diverses zones des façades Est / Ouest, à purger, photos 469, 463. - poutrelles acier rouillées en linteau intérieur à traiter avant pose doublage.	BEC CONST. Bet ARNOULD
20.06.13	Photo 462, vérifier la stabilité de la poutrelle du linteau de fenêtre.	BEC CONST.
27.06.13	Vérifier les aplombs des maçonneries des 2 cages d'escalier pour contrôler la largeur des volées, d'au moins 130 cm.	BEC CONST.
04.07.13	Suite à la fiche d'examen n° 5, l'entreprise transmettra à l'architecte le plan de l'escalier mis à jour le 05.07.13.	BEC CONST.
25.07.13	Piochage des enduits des refends dans les cages d'escalier, voire dans la gaine ascenseur, à prévoir avant la réalisation de l'enduit plâtre prévu au lot 11.	BEC CONST. OPC
19.09.13	Le représentant du MOU a demandé un chiffrage du déplombage complet à l'entreprise BEC Construction.	BI BEC CONST.

14.11.13	En attente de la diffusion par le MOU de l'OS pour le déplombage complémentaire selon son engagement en réunion le 07.11.2013.	BI BEC CONST.
12.09.13	<u>Implantation des cloisons séparatives longitudinales, sous réserve de la désignation du plaquiste :</u> - ½ largeur de couloir de 70,5 cm (141 cm total, pour 140 cm PMR) - Plaque plâtre de 2,5 cm - Jeu de 1 cm <b>Soit 74 cm brut pour la tête de cloison maçonnée.</b>	BEC CONST. MEREAU
28.11.13	Béton cellulaire des têtes de refend à monter dans la hauteur du faux-plafond au R+4 selon demande de MEREAU, et en concertation avec C2 Couverture qui réalise le plancher technique.	BEC CONST. MEREAU
19.09.13	Modification du coffrage de PH du R+3 en cours, suite à l'erreur de niveau, coulage prévu le 10.10.13, sans incidence sur le planning global. <u>L'entreprise fournira son autocontrôle des points suivants :</u> - remise à niveau du coffrage du plancher haut du R+3 - <b>28.11.13</b> : plancher du R+4 coulé 3 cm plus bas que le niveau prévu. L'entreprise confirmera que l'escalier entre le R+3 et le R+4 est conforme à la réglementation. - soudures des renforts de structure - <b>28.11.13</b> : toujours pas de réponse, pose Nergalto différée dans les zones concernées. - confortement des maçonneries qui demeurent dans la hauteur des planchers, suite à la démolition des maçonneries en élévation. - <b>28.11.13</b> : toujours pas de réponse, pose Nergalto différée dans les zones concernées. - calfeutrement de la maçonnerie et des planchers autour de la cage d'ascenseur - <b>28.11.13</b> : en attente visa BET Arnould et SOCOTEC	BEC CONST.  <b>Rappel</b> 24.10/31.10/07.11/ 14.11/21.11
28.11.13	Réponses aux points ci-dessus fournies le 26.11.13 par BEC Construction. La MOE constate que les points évoqués depuis le 19.09, ont été traités seulement à partir du 24.10 et du 29.10.	BEC CONCT.
26.09.13	Le représentant de l'entreprise BEC CONSTRUCTION signale que suite au décapage du dallage à RDC des massifs en débord des maçonneries sont apparus. Le dallage ne peut être coulé correctement. L'entreprise fournira un devis pour le sciage de ces massifs, y compris au droit des portes fenêtres.	BEC CONST. Bet ARNOULD BI
24.10.13	Devis pour sciage en surface de la partie du massif qui déborderait du dallage en périphérie des GT à fournir.	BEC CONST.
03.10.13	Comme le serrurier doit être désigné le 04.10.13 selon les informations du MOU, une synthèse sera faite avec lui avant la réalisation du limon des escaliers.	BEC CONST.
28.11.13	COUVAL fournira avant la pose des menuiseries sa réception des supports, niveau par niveau, façade par façade, y compris les fonds de feuillure en cours de reprise par Bec Construction.	COUVAL
<b>REZ DE CHAUSSEE :</b>		
07.11.13	<u>Sciage des allèges en cours :</u> Le représentant de l'architecte émet toute réserve sur la méthode. En effet le sciage est manuel et superficiel, pas toujours vertical, l'allège est ensuite « démolie » au marteau piqueur, et la pierre conservée en façade éclate. Harpage pierre / bouchons à reprendre dans l'épaisseur du tableau extérieur au RDC selon CCTP, faire proposition méthode. <b>Dorénavant les allèges seront sciées dans toute leur épaisseur.</b>	DECO FACADE 51
21.11.13	Couval diffusera son détail d'appui de porte - fenêtre à la MOE et à Socotec, puis à BEC Construction et à Deco Façade 51. Surlargeurs de fondations à découper pour coulage dallage jusqu'aux porte - fenêtres, sous réserve validation devis TS par le MOU.	COUVAL BEC CONS.
14.11.13	Réseau EP divisé en 2, fournir les niveaux des réseaux aux extrémités de la galerie (voir photos) Prévoir un TP à chaque extrémité du dallage de la galerie.	BEC CONST. <b>Rappel</b> 21.11/28.11
<b>R+1 :</b>		
25.07.13	Remplissage hétérogène en linteau d'une baie dans un refend à démolir avant son bouchement.	BEC CONST.
25.07.13	Le représentant de l'architecte demande l'avis du Bet ARNOULD sur des éléments maçonnés qui demeurent dans la hauteur d'un plancher, suite à la démolition d'un refend longitudinal contre le pignon Sud.	Bet ARNOULD BEC CONST.
03.10.13	L'entreprise BEC CONSTRUCTION indique qu'elle a interrogé SOCOTEC à ce sujet, en attente de sa réponse.	BEC CONST. <b>Rappel</b> 21.11/28.11
<b>R+2 :</b>		
<b>R+3 :</b>		
29.08.13	BEC CONSTRUCTION signale que la travée en pignon Sud au 3 <sup>ème</sup> étage est moins large de 10 cm que sur les plans de réservation d'HERVE THERMIQUE. Les réservations ont donc été déplacées, à vérifier à l'implantation des cloisons.	BEC CONST. HERVE THERM.
21.11.13	Voir rubrique R+4 ci-dessous	BEC CONST.

<b>R+4 :</b>		
10.10.13	Le représentant de l'architecte demande une vérification de l'implantation des réservations dans le plancher, selon celle des cloisons séparatives entre logements, axées sur les fermes en bois.	LOT 11 BEC CONST. HERVE HTERM. BEC CONS.
31.10.13	Tracé de l'axe des cloisons séparatives en cours. BEC Construction confirmera que la dernière travée en pignon Sud est plus étroite de 10 cm que sur le plan géomètre, pour confirmation de la position des cloisons séparatives / charpente bois au R+4 / plans de vente.	<b>Rappel</b> <b>07.11/14.11/21.11</b>
21.11.13	Rappel, fournir un relevé de la largeur de cette travée à tous les niveaux, y compris de la ferme en bois au R+4, pour vérification de la position des cloisons séparatives et des GT entre logements	BEC CONST.
28.11.13	<b>Relevé incomplet fourni, manque la ferme en bois, URGENT</b>	<b>BEC CONST.</b>
12.09.13	Des main-courantes intérieures sont prévues devant les fenêtres, coté intérieur, détail à voir entre COUVAL, CARI, le plaquiste.	CARI COUVAL
<b>FACADES :</b>		
<b>TOITURE :</b>		



Souche de cheminée à araser  
sous la couverture



Chute d'ardoise à protéger



Pierre en élévation à reconstituer au RDC



Niveau réseau EP à fournir au RDC



Méthodologie dépose parquet + pose cloison et chape à vérifier dans le témoin



CAP INGELEC

# Réunion du 28 novembre 2013

Résidence COLBERT à Reims

Raison Sociale Intervenant	Nom représentant(s) à la réunion	Signature
CAP Ingelec	P. VERTAN	
Couvreurs De France.	BESTEL	
Ph. Ch. Dubois	Ph. Laujanne	
Bouygues BTP	L. WAXIN	
COUVAL	RICHARD	
DECO FACADE	DELIVATA	
BLANCHARD	WALIER	
STERRA ANI	PIERRAT	
C.C. Couvillier	F. JACQUET	
HERVE THERMIQUE	F.X. NOGARO	
JCM BIZEAU	M. MERIEAU	